



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 26/09/2024

Séance du 19 septembre 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 8 incluse et à partir de la question n° 12), M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 2 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne BENEDETTO (jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à compter de la question n° 9), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 2), M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 11 et jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n° 8 et jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 46 incluse), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 9), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 46 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 8)

Secrétaire :

Jamal Eddine LOUHKIAR

Étaient absents :

Mme Nadia GARNIER, Mme Karima ROCHDI

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Nicolas BODIN (à partir de la question n° 9 et jusqu'à la question n° 11 incluse), M. Guillaume BAILLY à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (à compter de la question n° 12), Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (pour la question n° 8), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Sadia GHARET à M. Christophe LIME (à compter de la question n° 47), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Saïd MECHAI à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n° 7 incluse), Mme Karima ROCHDI à Mme Agnès MARTIN, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 7 incluse)

OBJET : 27 - Action enfance et jeunesse - Contrat de concession de service public - Gestion d'accueils de loisirs sans hébergement et de projets d'animation enfance / jeunesse - Les Francas du Doubs - Rapport annuel 2023

Délibération n° 007647

Action enfance et jeunesse - Contrat de concession de service public - Gestion d'accueils de loisirs sans hébergement et de projets d'animation enfance / jeunesse - Les Francas du Doubs - Rapport annuel 2023

Rapporteur : Mme Carine MICHEL, Adjointe

	Date	Avis
CCF	05/09/2024	Favorable unanime
Commission n° 4	05/09/2024	Favorable unanime
Commission Consultative des Services Publics Locaux	06/09/2024	Favorable unanime

Résumé :

La Ville de Besançon a confié la gestion d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse à l'association départementale « Les Francas du Doubs », via un contrat de concession de service public (CSP) pour la période 2021-2025.

En respect des dispositions légales, le concessionnaire soumet au Conseil Municipal le compte-rendu de ses activités au titre de l'année écoulée (2023) portant sur l'activité, la qualité de service et les données techniques et financières.

Il ressort du rapport du délégataire que l'activité s'est déroulée dans de bonnes conditions. Toutefois, une évolution dans le financement des ALSH par la CAF est venue perturber l'équilibre économique du contrat.

I. Principales caractéristiques du contrat de CSP

Objet : La Collectivité confie au concessionnaire la mission d'assurer la gestion d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et de projets d'animation enfance / jeunesse sur le territoire bisontin.

Date de signature : 15 décembre 2020

Durée : 5 ans - Echéance le 31 décembre 2025

Délégataire : Association départementale Les Francas du Doubs

Caractéristiques générales du contrat :

Le concessionnaire assure les missions suivantes :

- la gestion administrative et l'organisation pédagogique des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) y compris le service de restauration et de transport,
- l'organisation de projets d'animations enfance / jeunesse,
- la participation à des instances partenariales et de coordination dans les secteurs petite enfance / enfance/ jeunesse.

La Collectivité met à disposition du Concessionnaire des biens immobiliers et mobiliers, en contrepartie d'une redevance annuelle.

Le délégataire a l'entière responsabilité juridique et financière de l'exploitation du service. Il exploite le service à ses risques et périls. Sa rémunération est constituée par les ressources tirées de l'exploitation du service délégué (participations des familles et de la CAF du Doubs essentiellement) et par une subvention versée par la Ville de Besançon déterminée au contrat.

II. Activité

A/ Accueils de loisirs sans Hébergements (ALSH)

Le contrat de CSP confie aux Francas du Doubs la gestion d'ALSH maternels (3-6 ans) et élémentaires (6-12 ans), d'un accueil adolescent (12-17 ans) et d'une ludothèque (espace parents / enfants 0-6 ans) ainsi que l'organisation de mini-camps et/ou séjours.

Les offres de service du concessionnaire doivent s'adresser en priorité à la jeunesse bisontine, sans discrimination d'âge, de genre ou d'origine géographique.

Selon les types d'ALSH, les accueils ont lieu sur des temps périscolaires et/ou extrascolaires. Ils sont proposés tout au long de l'année et couvrent, selon les activités et les lieux, les mercredis, le temps de midi, les soirées, les petites et grandes vacances.

Au sein de chaque ALSH, le concessionnaire organise un ensemble aussi large que possible d'activités de loisirs à caractères sportif, culturel, artistique, technique ou scientifique.

Dans le cadre du contrat de CSP, les Francas du Doubs ont entrepris de diversifier les pratiques éducatives à travers des activités ou des modes de fonctionnement adaptés au rythme de l'enfant (accueil échelonné) et visant à développer l'autonomie.

Les Francas du Doubs portent une attention particulière à destination des enfants en situation de handicap. Ils sont référents du Pôle Ressources Handicap du Doubs et bénéficient à ce titre d'un soutien financier supplémentaire de la CAF. Ce financement participe à l'accompagnement des familles, à la formation et au recrutement d'animateurs supplémentaires afin d'accueillir dans de meilleures conditions les enfants porteurs de handicap. En 2023, 81 enfants en situation de handicap ont été accueillis (71 enfants en 2022).

B/ Projets d'animation

En respect du contrat de CSP, les Francas ont organisé ou participé à des activités variées en 2023 :

- Arts & Créations (Vital'Été - site Malcombe) : animation pendant 6 semaines de cet espace à destination des 6-14 ans et des familles, à dominante culturelle et artistique (cuisine, poterie, cirque, arts plastiques...).
- Pitchouns (Vital'Été - site Malcombe) : animation pendant 7 semaines de cet espace à destination des moins de 6 ans accompagnés par un adulte, à dominante culturelle et artistique (lecture, objets sensoriels, jeux d'extérieur, activités manuelles, jeux surdimensionnés...). Nouveauté en 2023 : un atelier Baby gym 2-6 ans a été proposé au sein de cet espace.

Les espaces Arts & Créations et Pitchouns ont totalisé 4 479 passages, soit 25 % de la fréquentation du site.

- Fête des couleurs : manifestation du vendredi 21 avril à Planoise en partenariat avec l'ADDSEA, le Conseil Citoyen, le Centre de Loisirs Jeunes (CLJ), l'Espace sportif de Planoise, Planoise Valley, Juste ici et PARI... De multiples activités ont été proposées (structures gonflables, jeux surdimensionnés, stand tir à l'arc et VTT, fanfare, flashmob...) et un jeté de couleurs a clôturé l'événement qui a réuni près de 500 personnes autour de la nouvelle Place Charbonnier.
- Célébration des droits de l'enfant : coordination de la 9^{ème} édition du 23 octobre au 25 novembre, en partenariat avec l'UNICEF et d'autres partenaires présents au sein du quartier d'Orchamps / Palente avec l'organisation de spectacles, d'un ciné concert, d'un atelier livre en partage, d'une projection de films. Cette célébration a été marquée par 2 temps forts : la journée des enfants des ALSH le mercredi 22 novembre et une journée familles le samedi 25 novembre au cours desquelles les Francas ont notamment proposé des ateliers portant sur la lutte contre les discriminations, l'égalité fille/garçon, la sensibilisation au handicap et la mixité.

Au-delà des projets d'animation prévus au contrat de CSP, les Francas ont développé un programme d'activités au sein des ALSH bisontins :

- CLAS : aide aux devoirs sur le site de Rosa Parks à Planoise pour les 6-15 ans (67 enfants concernés) avec proposition de divers ateliers permettant de découvrir et s'initier à de nouvelles disciplines (création d'un kamishibai autour de la laïcité, poterie, séances sportives, séances d'écriture...).

- Bases de plein-air : séjour pendant les grandes vacances en mini-camps au Camping de Port Lesney (Jura) pour les 7-11 ans (24 enfants) et séjour à Marnay pour les 4-11 ans (125 enfants). Le séjour prévu pour les 3-6 ans a dû être annulé en raison de conditions météorologiques défavorables.
- Découverte du « Touch Rugby » : organisation de séances en juillet en collaboration avec l'Olympique Besançon Rugby (240 enfants).
- Opération « C'est mon patrimoine », en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires, visant à sensibiliser les jeunes à la diversité des patrimoines. La Saline Royale d'Arc-et-Senans a proposé un programme d'activités variées (400 enfants).
- Festival Ludinam : animation les 6 et 7 mai, en partenariat avec la ludothèque de la Maison de quartier Grette / Butte, de l'espace Ludimômes (espace parents-enfants) sur le site de l'école Granvelle avec la mise en place de multiples jeux libres : parcours de motricité, jeux symboliques, jeux d'eau, jeux surdimensionnés, jeux de société... (800 enfants).

C/ La fréquentation

En 2023, la fréquentation des ALSH atteint 38 046 journées enfants (JE), hors ludothèque. Elle est en baisse de 6,5 % par rapport à l'année 2022 mais correspond aux projections des Francas lors du renouvellement du contrat (-0,3 %).

La fréquentation du mercredi représente 32 % des JE réalisées.

La fréquentation avec repas représente 90 % des JE réalisées

L'objectif de 35 000 JE fixé dans le contrat de CSP a été atteint.

La fréquentation est relativement équilibrée entre maternels (19 444 JE) et élémentaires (17 723 JE).

L'accueil des fratries sur les différents accueils de loisirs permet aux familles d'inscrire sur un même lieu les petits et les grands.

Les sites les plus fréquentés sont les Sapins et Helvétie.

49 % des enfants fréquentant les ALSH des Francas de Besançon sont originaires des quartiers de l'ex géographie prioritaire de la Politique de la Ville : Planoise, Grette, Montrapon, Palente/Orchamps et Clairs-Soleils (53 % en 2022). Ce chiffre est ramené à 46 % selon la nouvelle géographie prioritaire de la Politique de la Ville.

En ce qui concerne le niveau de revenu, les familles relevant du quotient familial 1 et 2 (QF ≤ 530 €) représentent 49 % des JE réalisées (55 % en 2022). 69 % des familles sont bénéficiaires de l'Aide au Temps Libre accordée par la CAF du Doubs.

III. Conditions d'exécution du service

En 2023, dans le cadre de l'activité déléguée, l'association Les Francas du Doubs a employé :

- 5 salariés au niveau de l'équipe administrative et coordination (CDI) ;
- 14 directeurs / directeurs adjoints d'ALSH (CDI) ;
- 220 animateurs (+ de 1 200 CDD et CEE) ;
- 5 salariés pour l'entretien des sites (CDI) ;
- 1 service civique ;
- 2 apprentis en alternance avec le service périscolaire de la Ville de Besançon et 3 apprentis en CPJEPS et BPJEPS.

B/ Tarifs

La grille tarifaire propose des tarifs pour les Bisontins (tarifs progressifs en fonction du QF) et les non-bisontins, à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas.

A titre d'exemple, une journée avec repas coûte entre 3,20 € et 7,50 € selon le QF pour une famille bisontine bénéficiaire de l'Aide au Temps Libre (ATL) accordée par la CAF du Doubs (QF ≤ 800 €).

C/ Services de transport et de restauration

Dans le cadre du contrat de CSP, les Francas achètent les repas pour les accueils de loisirs à la Ville de Besançon et bénéficient gratuitement de la livraison des repas et de la mise à disposition de personnel de restauration qualifié.

Les accueils sont organisés par quartier pour faciliter un service de proximité aux familles. De plus, les Francas, conformément aux dispositions prévues dans le contrat, organisent un service de transport permettant le maillage du territoire bisontin et élargissant l'offre aux familles :

- Ligne 1 : Circuit de ramassage Bregille ↔ Velotte (35 arrêts),
- Ligne 2 : Circuit de ramassage Gare Viotte ↔ Velotte (20 arrêts),
- Ligne 3 : Navette Champagne ↔ Boichard,
- Ligne 4 : Accès ALSH estival Fort de Bregille au départ de Montrapon, Planoise, Grette-Butte et centre-ville.

IV. Données financières

A/ Chiffres-clés de l'association départementale

L'association départementale des Francas du Doubs est une association type loi 1901. Ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 sont certifiés par un commissaire aux comptes.

Le total du bilan 2023 de l'association des Francas du Doubs s'établit à 7 466 K€. Pour la cinquième année consécutive, le résultat affiche un déficit (- 45 K€ en 2023) sans que celui-ci ne remette en cause la santé financière ou l'activité de l'association.

Le chiffre d'affaires global de l'association s'établit à 22 125 K€ en 2023.

La situation financière de l'association départementale est saine. Le niveau des fonds propres est satisfaisant. Les ratios de trésorerie sont positifs, la structure n'est pas endettée. Les ratios de gestion sont également satisfaisants.

B/ Chiffres-clés de la section de Besançon :

Les Francas établissent, par le biais d'une comptabilité analytique, les états financiers spécifiques à Besançon.

Avec un volume financier de 1 660 K€ en 2023, l'activité bisontine représente environ 7,5 % du chiffre d'affaires de l'association du Doubs. Ce ratio est stable.

charges par nature	réel 2023	part dans total	centres maternels	centres primaires	adolescents	ludothèque	espace art et création	actions transversales
achats et fournitures	143 200,00	8,57%	68 861,00	37 081,00	3 997,00	402,00	23 754,00	9 105,00
alimentation	194 276,00	11,63%	122 767,00	65 683,00	4 920,00	-179,00	853,00	232,00
frais "fixes"	265 507,00	15,89%	165 848,00	86 992,00	6 583,00	3 709,00	2 360,00	15,00
transport et déplacements	81 788,00	4,89%	57 195,00	21 573,00	667,00	256,00	2 084,00	13,00
salaires et charges	917 055,00	54,88%	489 707,00	302 631,00	5 979,00	33 363,00	78 896,00	6 479,00
autres	69 181,00	4,14%	44 194,00	20 934,00	1 939,00	1 134,00	382,00	598,00
total des charges	1 671 007,00		948 572,00	534 894,00	24 085,00	38 685,00	108 329,00	16 442,00
produits par nature								
participation des familles	329 438,00	19,84%	206 060,00	115 276,00	6 874,00	1 228,00	0,00	0,00
participation communale	791 580,00	47,67%	367 293,00	297 264,00	3 847,00	36 942,00	69 792,00	16 442,00
participation CAF PS	477 373,00	28,75%	354 819,00	102 927,00	13 019,00	0,00	6 608,00	0,00
autres	62 159,00	3,74%	9 943,00	19 426,00	346,00	514,00	31 930,00	0,00
total des produits	1 660 550,00		938 115,00	534 893,00	24 086,00	38 684,00	108 330,00	16 442,00
résultat	-10 457,00		-10 457,00	-1,00	1,00	-1,00	1,00	0,00
nb jours hors anim	38 046							

La particularité de la présentation analytique des Francas est d'équilibrer chaque section et de concentrer le déficit uniquement sur les ALSH. L'analyse du tableau ci-dessus est donc à opérer avec réserve.

La concession dégage un résultat d'exploitation déficitaire de 10 458 € au titre de 2023, pour un total de charges arrêté à 1 671 K€.

Bien qu'il s'agisse du 3^{ème} déficit consécutif depuis le début du contrat (- 540 € en 2021 et - 9426 € en 2022), ce résultat négatif n'est pas inquiétant et ne remet pas en cause la qualité de l'activité et la

continuité du contrat. Sur la durée de la CSP 2021-2025, le contrat prévoit un équilibre financier global.

La masse salariale (917 K€) représente 55 % des dépenses réelles. Ce ratio est stable. Les principaux autres postes sont les loyers (inclus dans les frais fixes) pour 214 K€, l'alimentation (194 K€) et les achats et fournitures pédagogiques (143 K€).

La participation des familles dans le total des recettes s'établit à 329 K€, soit 20 % du total. La Ville de Besançon et la CAF contribuent à hauteur de 76 % pour un montant global de 1 269 K€. Il est à noter que le rapport de participation entre la Ville et la CAF a nettement évolué en 2023 passant de 53 % Ville / 47 % CAF à 62 % Ville / 38 % CAF suite à la mise en œuvre de la convention territoriale globale au 1^{er} janvier 2023 et à la décision de la Ville de compenser la baisse des financements CAF (122 809 €) au titre des Bonus Territoire (cf. délibération du Conseil Municipal du 29 février 2024).

C/ Liens avec la Ville de Besançon

Le Conseil Municipal a été sollicité en 2023 sur l'avenant n°5 (Conseil Municipal du 25 mai 2023) ayant pour objet les substitutions temporaires de locaux : s'agissant de modifications non-substantielles et pour simplifier la gestion opérationnelle, il a été décidé que ces substitutions temporaires seraient désormais réglées directement par la signature d'avenants aux conventions d'occupation individuelles des locaux concernés, sans donner lieu à une modification, par voie d'avenant, du contrat de concession et de son annexe n° 5.

La Ville de Besançon a facturé aux Francas du Doubs :

- la fourniture des repas pour un montant de 162 107 €,
- la redevance pour occupation des locaux pour un montant de 194 000 €.

La Ville de Besançon a versé une participation financière de 668 771 € à laquelle vient s'ajouter la régularisation suite au CTG CAF pour un montant de 122 809 € pour 2023 et versée en 2024.

Les objectifs quantitatifs (nombre de JE) et qualitatifs étant atteints, il n'y a pas de remise en cause du montant de la participation financière de la Ville.

La mise en œuvre du projet éducatif, en lien avec la politique municipale en direction de la jeunesse, et les engagements attendus dans le contrat de CSP sont respectés. La qualité du service est reconnue.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport 2023 relatif à la gestion d'ALSH et de projets d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse, présenté par les Francas du Doubs dans le cadre du contrat de Concession de Service Public 2021-2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Jamal-Eddine LOUHKIAR,
Conseiller Municipal

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT



RAPPORT ANNUEL CSP BESANCON

Année 2023

Table des matières

I.	Compte rendu activité	3
A.	Synthèse de l'activité globale	3
1.	L'activité par nature d'accueil de loisirs maternels	3
2.	L'activité par nature d'accueil de loisirs élémentaires et adolescents	3
3.	Bilan des accueils de loisirs	4
4.	La fréquentation par Quotient familial	6
B.	Les statistiques commentés de fréquentation par site et par nature	7
1.	Accueil de loisirs Petit Prince	7
2.	Accueil de loisirs Sapins	8
3.	Accueil de loisirs Curie - Palente	9
4.	Accueil de loisirs Boichard	10
5.	Accueil de loisirs Helvétie	11
6.	Accueil de loisirs Rosa Parks (élémentaires et ados)	12
7.	Accueil de loisirs Velotte	13
8.	Accueil de loisirs Bregille	14
C.	Projets d'animation enfance jeunes	15
II.	Compte rendu financier (Compte d'exploitation 2023 vs Budget 2023)	32
	Analyse Compte d'exploitation 2023	33
III.	Emploi – bilan social	38
A.	Effectifs 2023	38
1.	Effectif permanent	38
2.	Effectif volontaire	39
B.	Les métiers et les contrats de travail	42
1.	Les métiers	42
2.	Les contrats de travail	45
C.	Mouvements Entrée/Sorties	46
1.	Les recrutements et l'intégration des salariés	46
2.	Les entrées des salariés permanents	48
3.	Les entrées des volontaires et alternants	48
4.	Les départs	49
D.	Les Diplômes	49
E.	L'organisation des équipes	51
IV.	Compte rendu technique	52
V.	Projets 2024	52
	CONCLUSION	58

I. Compte rendu activité

A. Synthèse de l'activité globale

1. L'activité par nature d'accueil de loisirs maternels

- Sapins (Rosemont - St-Ferjeux) (Ecole des Sapins et Accueil sur l'école Brossolette durant l'été 2023 / travaux de l'école Sapins),
- Helvétie (Centre-ville) (Ecole Helvétie),
- Le Petit Prince (Planoise),
- Champagne «la Ritournelle» (Planoise et Tilleroyes) (Ecole Boichard Tilleroyes),
- Curie (Palente – Orchamps) > (Ecole Herriot été 2023 / travaux Ecole Curie),
- Bel Air / Velotte (tous quartiers – hors vacances été) (Ecole Fertet).

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Fréquentation (JE)	16 444	10 664	15 212	18 602	19 444

La fréquentation enregistrée dans les accueils de loisirs maternels en 2023, s'élève à 19 444 Journées / Enfants (JE) soit une activité en hausse de 4.5 % par rapport à 2022 (+ 842 JE).

L'accueil des fratries sur les différents accueils de loisirs permet aux familles d'inscrire sur un même lieu les petits et les grands.

2. L'activité par nature d'accueil de loisirs élémentaires et adolescents

- Sapins (Rosemont - St-Ferjeux) (Ecole des Sapins et Accueil sur l'école Brossolette durant l'été 2023 / travaux de l'école Sapins),
- Helvétie (Centre-ville) (Ecole Helvétie), Sapins (Rosemont - St-Ferjeux)
- Rosa Parks (Planoise),
- Champagne (Planoise et Tilleroyes) (Ecole Boichard Tilleroyes),
- Bel Air / Velotte (tous quartiers) (Ecole Fertet),
- Curie (Palente – Orchamps) > (Ecole Herriot été 2023 / travaux Ecole Curie),
- Fort de Bregille (tous quartiers).

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Fréquentation (JE)	15 601	10 858	14 989	22 162	18 602

Nous constatons une forte diminution d'activité en comparaison avec 2022 mais en hausse par rapport aux années antérieures sur l'accueil des enfants d'âge élémentaire.

La diminution d'activité sur l'accueil Bregille durant l'été 2023, le transfert de l'accueil de Sapins à Brossolette, nous donne une partie d'explication. Page 8 de ce dossier nous constatons que 50% de la population qui fréquente l'accueil des Sapins habite le quartier de Saint Ferjeux.

3. Bilan des accueils de loisirs

Au total 38 046 Journées hors Ludothèque / Enfants ont été réalisées, soit une diminution de 2% en comparaison avec les éléments de la CSP.

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Fréquentation (JE)	32 045	21 522	30 201	40 764	38 046

Activité : Réel 2023 vs Budget 2023

L'activité sur les centres de loisirs (hors Manifestations et Ludothèque) au 31/12/2023 s'élève à 38 046 JE soit une diminution de 828 JE (- 2 %). L'objectif initial de 35 000 Journées Enfants fixé à la Concession de Service Public (CSP) est dépassé.

Une analyse par site montre une hausse d'activité plus importante à Sapins, suivie de Bel Air Velotte et Helvétie.

Étiquettes de lignes	CSP 2023	R.2023	R.2023 - CSP 2023	%	Cons° budgétaire
BES BEL AIR VELOTTE	3 090	3 471	381	12%	112%
BES BOICHARD	4 190	4 196	6	0%	100%
BES BREGILLE	1 368	589	-779	-57%	43%
BES HELVETIE	9 012	9 906	894	10%	110%
BES LE PETIT PRINCE	4 087	3 682	-405	-10%	90%
BES CURIE PALENTE	5 255	3 657	-1 598	-30%	70%
BES ROSA PARKS	5 573	4 771	-802	-14%	86%
BES ROSA PARKS ADOS	1 359	879	-480	-35%	65%
BES SAPINS	4 940	6 895	1 955	40%	140%
Total (hors Ludothèque et Manifestations)	38 874	38 046	-828	-2%	98%

Une analyse par période met en exergue une progression sur les vacances d'Hiver, les Mercredis et le Péricolaire. Les autres périodes de vacances connaissent une baisse d'activité. Il est important de préciser pour les vacances de Noël 2023 comprennent les données d'activité pour 1 semaine alors que 2022 en comptent 2.

Étiquettes de lignes	CSP 2023	R.2023	R.2023 - CSP 2023	%	Cons° budgétaire
Hiver	3 823	4 351	528	14%	114%
Printemps	3 873	3 763	-110	-3%	97%
Été	14 137	12 502	-1 635	-12%	88%
Automne	3 723	3 662	-61	-2%	98%
Noël	1 904	801	-1 103	-58%	42%
Mercredis	10 298	12 206	1 908	19%	119%
Péricolaire	1 116	761	-355	-32%	68%
Total (hors Ludothèque et Manifestations)	38 874	38 046	-828	-2%	98%

Activité 2023 vs 2022 par accueil

Étiquettes de lignes	R.2022	R.2023	R.2023 - R.2022	%	Cons° budgétaire
BES BEL AIR VELOTTE	3 043	3 471	428	14%	114%
BES BOICHARD	5 017	4 196	-820	-16%	84%
BES BREGILLE	989	589	-400	-40%	60%
BES HELVETIE	10 840	9 906	-934	-9%	91%
BES LE PETIT PRINCE	4 164	3 682	-482	-12%	88%
BES CURIE PALENTE	2 585	3 657	1 072	41%	141%
BES ROSA PARKS	4 623	4 771	148	3%	103%
BES ROSA PARKS ADOS	1 010	879	-131	-13%	87%
BES SAPINS	8 996	6 895	-2 101	-23%	77%
Total (hors Ludothèque et Manifestations)	41 266	38 046	-3 220	-8%	92%

Activité 2023 vs 2022 par période

Étiquettes de lignes	R.2022	R.2023	R.2023 - R.2022	%	Cons° budgétaire
Hiver	4 233	4 351	118	3%	103%
Printemps	4 152	3 763	-390	-9%	91%
Été	13 504	12 502	-1 002	-7%	93%
Automne	4 120	3 662	-458	-11%	89%
Noël	2 547	801	-1 746	-69%	31%
Mercredis	11 755	12 206	451	4%	104%
Périscolaire	953	761	-192	-20%	80%
Total (hors Ludothèque et Manifestations)	41 266	38 046	-3 220	-8%	92%

4. La fréquentation par Quotient familial

a. Par accueil

	CHAMPAGNE RITOURNELLE	HELVETIE	LUDOTHEQUE CURIE PALENTE	PETIT PRINCE	ROSA PARKS	SAPINS	VELOTTE	BREGILLE	GLOBAL
QF 0 A 450€	34%	26%	37%	53%	50%	35%	35%	55%	37%
QF 451 A 530€	13%	7%	9%	18%	19%	15%	6%	3%	12%
QF 531 A 640€	7%	9%	9%	10%	14%	13%	10%	12%	10%
QF 641 A 800€	10%	11%	14%	6%	10%	12%	11%	1%	10%
QF 800 A 900€	4%	3%	9%	2%	5%	2%	3%	4%	4%
QF 901 A 1200€	7%	15%	8%	3%	1%	9%	5%	12%	8%
QF 1201 A 2062	15%	19%	4%	7%	2%	10%	19%	9%	12%
QF 2063 A 99999 Et hors commune	8%	11%	10%	1%	1%	4%	11%	4%	7%
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

En 2023, les familles possédant des Quotients Familiaux supérieur au QF 4 représentent 30 % vs 25% en 2019 soit 5 points de plus. Il convient de noter que **69% des fréquentations correspondent à des familles bénéficiaires de l'ATL.**

b. Récapitulatif de la répartition de fréquentation par Quotient Familial comparé par année

	Année 2023	Année 2022	Année 2021	Année 2020	Année 2019
QF 0 A 450€	37%	43%	39%	36%	41%
QF 451 A 530€	12%	12%	11%	12%	10%
QF 531 A 640€	10%	9%	9%	11%	12%
QF 641 A 800€	10%	10%	11%	14%	11%
QF 801 A 900€	4%	4%	4%	4%	3%
QF 901 A 1200€	8%	6%	8%	7%	8%
QF 1201 A 2062€	12%	10%	11%	9%	9%
QF 2063 A 99999€ et hors commune	7%	6%	6%	7%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

B. Les statistiques commentés de fréquentation par site et par nature

1. Accueil de loisirs Petit Prince

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	98	117	215	100

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 4

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 2

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Nombre d'enfants

Prioritaires :	
Planoise	144
Grette	4
Clairs-Soleils	0
Palente-Orchamps	6
Montrapon	10
En veille :	
Battant	2
Cité de l'Amitié	1
Vareilles	0
En observation :	
Curie / Pasteur Novillars	0
Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse	1
Hauts de Saint-Claude	1
Autres	41
Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action :	215

2. Accueil de loisirs Sapins

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	81	111	192	39
7-11 ans	133	166	299	61
Total	44%	56%	491	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 8

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 1

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Nombre d'enfants

Prioritaires :

Planoise 62

Grette 68

Clairs-Soleils 5

Palente-Orchamps 9

Montrapon 95

En veille :

Battant 3

Cité de l'Amitié 14

Vareilles 0

En observation :

Cité Viotte 6

Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse 15

Hauts de Saint-Claude 6

Autres Saint Ferjeux 208

Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action : 491

3. Accueil de loisirs Curie - Palente

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	63	82	145	39
7-11 ans	68	78	146	61
Total	45%	55%	291	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 5

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 2

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Nombre d'enfants

Prioritaires :

Planoise	4
Grette	10
Clairs-Soleils	9
Palente-Orchamps	215
Montrapon	20

En veille :

Battant	3
Cité de l'Amitié	0
Vareilles	8

En observation :

Cité Viotte	8
Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse	0
Hauts de Saint-Claude	14
Autres Hors Besancon	3

Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action : 291

4. Accueil de loisirs Boichard

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	43	66	109	39
7-11 ans	85	89	174	61
Total	45%	55%	283	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 6

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 4

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

	<i>Nombre d'enfants</i>
Prioritaires :	
Planoise	58
Grette	4
Clairs-Soleils	0
Palente-Orchamps	15
Montrapon	45
En veille :	
Battant	4
Cité de l'Amitié	0
Vareilles	0
En observation :	
Cité Viotte	1
Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse	2
Hauts de Saint-Claude	1
Autres Tilleroyes	153
Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action :	283

5. Accueil de loisirs Helvétie

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- de 6 ans	129	174	303	45
7-11 ans	158	209	367	55
Total	43%	57%	670	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 3

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 4

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

	<i>Nombre d'enfants</i>
Prioritaires :	
Planoise	14
Grette	27
Clairs-Soleils	14
Palente-Orchamps	27
Montrapon	29
En veille :	
Battant	24
Cité de l'Amitié	0
Vareilles	18
En observation :	
Cité Viotte	13
Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse	0
Hauts de Saint-Claude	7
Autres Centre Ville	497
Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action :	670

6. Accueil de loisirs Rosa Parks (élémentaires et ados)

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
7-11 ans	137	161	298	78
12-17 ans	34	51	85	22
Total	45%	55%	383	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 5

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 3

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Nombre d'enfants

Prioritaires :

Planoise **253**

Grette **5**

Clairs-Soleils **10**

Palente-Orchamps **9**

Montrapon **20**

En veille :

Battant **2**

Cité de l'Amitié **3**

Vareilles **0**

En observation :

Cité Viotte **0**

Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse **1**

Hauts de Saint-Claude **3**

Autres **77**

Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action : **383**

7. Accueil de loisirs Velotte

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- 6 ans	30	51	81	25
7-11 ans	113	129	242	75
Total	45%	55%	323	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 4

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 2

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

Nombre d'enfants

Prioritaires :

Planoise **45**

Grette **33**

Clairs-Soleils **5**

Palente-Orchamps **10**

Montrapon **26**

En veille :

Battant **5**

Cité de l'Amitié **1**

Vareilles **2**

En observation :

Cité Viotte **1**

Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse **13**

Hauts de Saint-Claude **2**

Autres Velotte **180**

Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action : **323**

8. Accueil de loisirs Bregille

Quels ont été les public(s) cible(s) ?

Détailler par genre (hommes/femmes – filles/garçons) et par tranches d'âges :

Enfants	Filles	Garçons	Total	%
- 6 ans	0	0	0	0
7-11 ans	113	129	67	95
12 ans	1	2	3	5
Total	29%	41%	70	

Avez-vous accueilli des enfants en situation de handicap ? (reconnaissance AEEH)

OUI NON Nombre : 1

Avez-vous accueilli des enfants bénéficiaires d'un PAI ?

OUI NON Nombre : 0

Nombre de bénéficiaires de l'action résidant dans les quartiers de la géographie prioritaire du Contrat de Ville du Grand Besançon

	Nombre d'enfants
Prioritaires :	
Planoise	6
Grette	3
Clairs-Soleils	2
Palente-Orchamps	3
Montrapon	7
En veille :	
Battant	1
Cité de l'Amitié	0
Vareilles	4
En observation :	
Cité Viotte	0
Schlumberger, Rosemont, Pesty, Pelouse	0
Hauts de Saint-Claude	0
Autres Bregille	44
Total d'enfants bénéficiaires différents de l'action :	70

C. Projets d'animation enfance jeunes

a. Les faits marquants en rapport avec l'activité et l'évolution de son périmètre

Ouverture des accueils dernières semaines d'août 2023

Il a été convenu à la signature du Cahier des charges de la CSP en octobre 2020 et de la procédure d'attribution de la concession, l'ouverture de l'accueil Helvétie durant toute la période estivale, juillet et août ainsi que la dernière semaine d'août avant la rentrée scolaire.

Lors de la modification du périmètre de la CSP pour retirer les samedis, l'avenant n°1 a fait apparaître la fermeture de la dernière semaine d'août sur l'accueil Helvétie.

Face à la demande des familles du centre-ville, nous avons sollicité courant juin 2023 l'ouverture d'un accueil maternel afin de pouvoir accueillir à minima les enfants de moins de 6 ans, n'ayant que le centre Petit Prince sur Planoise pour accueillir ces enfants.

Ce sont 25 enfants de moins de 6 ans qui ont été accueillis durant la semaine du 28 août au 1^{er} septembre 2023 sur l'accueil de Fertet à Velotte.

Comme indiqué en 2022, l'accueil des fratries sur le centre d'Helvétie est de plus en plus important ; la réflexion d'un second lieu d'accueil au centre-ville serait à étudier par la suite.

Le constat des inscriptions à Helvétie est une augmentation de 11% par rapport aux objectifs de la CSP et de 16% par rapport au réalisé 2021.

L'expérimentation d'accueil de fratrie durant tout l'été sur l'accueil de Velotte en 2024, nous permettrons d'analyser la répartition des enfants sur les différents centres.

Bregille

L'accueil de Bregille a connu une diminution d'inscription cette année contrairement à ce que l'on a connu en 2022.

Une vigilance du suivi des inscriptions par Jean Baptiste GIROD GARD avait permis de mettre en place une communication importante afin d'orienter les familles vers cet accueil éphémère.

L'accueil de Bregille ne fait pas partie des habitudes d'inscriptions des familles par son ouverture estivale. Les enfants s'inscrivent pour rejoindre des amis ou connaissances, ainsi qu'une équipe que les familles connaissent ; l'attrait de l'accueil doit se faire sur un projet innovant.

L'expérimentation des inscriptions par fratrie et donc l'accueil des enfants de maternels, nous permettrons de répondre à la sollicitation des familles.

Le centre de Bregille a tout de même permis d'accueillir à la journée les centres de loisirs pour des sorties à la journée. Chaque jour, des groupes d'enfants des centres de Sapins, Curie, Velotte, Helvétie, Rosa Parks, Petit Prince, Boichard venaient profiter du site et découvrir des activités autour de l'environnement encadrées par le directeur de l'accueil Thomas GAUTIER, titulaire d'un BTS gestion patrimoine et nature (GPN) option animation et du BAFD.

➤ Evènements :

- 1 inter centre primaire en août : l'équipe de Bregille a proposé des ateliers EEDD et d'initiation à la radio numérique à la Kermesse de l'école d'Helvétie et au lancement des activités d'été à Bregille en juin et début juillet.
- Accueil des centres pendant la canicule
- Accueil des enfants pour des nuits sous tente 1 fois par semaine



« Coup de Pouce Scolarité » CLAS, Espace de Loisirs Rosa Parks

L'Espace de Loisirs Rosa Parks accompagne les jeunes et les enfants dans leur scolarité dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Il est destiné à accompagner les enfants et les jeunes du quartier dans leur parcours éducatif en lien avec les familles.

Le CLAS n'a pas pour vocation d'être une extension de l'école, mais plutôt un temps d'apprentissage complémentaire (développement des savoirs-faires, des savoirs-être, etc.), plaçant l'enfant au centre de ses apprentissages et découvertes. L'équipe d'animation, formée et expérimentée, offre un soutien personnalisé pour permettre à chaque enfant de s'épanouir dans son parcours scolaire.

Pedibus et temps de pause : Chaque soir, l'équipe d'animation se rend dans écoles du quartier pour accompagner les enfants jusqu'au centre Rosa Parks (Pédibus). Ce moment est suivi d'un moment de pause, de goûter et de partage entre enfants et avec les animateurs avant de passer aux temps des devoirs.

Le temps des devoirs : Chaque enfant bénéficie d'un suivi individuel et personnalisé dans un espace calme dédié à la réalisation des devoirs accompagné d'animateurs qui proposent aux enfants des méthodes et outils pour les aider dans leurs apprentissages et ainsi petit à petits gommer leurs difficultés.

Le temps à l'ouverture culturelle et aux activités ludo-éducatives : Après l'aide aux devoirs, des activités variées sont proposées aux enfants ou sont initiés par eux-mêmes. Ces activités, qu'elles soient organisées par l'équipe d'animation ou par des intervenants spécialisés, couvrent des domaines tels que le développement durable, les arts, la culture, et l'expression.

Cette année était rythmée par 3 projets éducatifs, la création d'un kamishibai autour de la laïcité, d'un atelier poterie et du projet « Graine de Citoyen » offrent aux enfants l'opportunité de découvrir et de s'initier à de nouvelles disciplines, tout en favorisant leur créativité, leur motricité fine et leur sens de la responsabilité envers l'environnement.

Témoignage des enfants :

« Je trouve que l'accompagnement à la scolarité, c'est cool. On apprend mieux et on fait des activités cool après les devoirs » - I. CE1

« J'aime l'accompagnement à la scolarité car j'ai vraiment l'impression de progresser à l'école » - N. CM2

« J'aime bien le CLAS ! Ça me remotive, et l'équipe est vraiment impliquée pour nous ! » - B. 6ème

« Ce qu'on fait ici, c'est de la fusée ! » - N. et N. CP

« J'ADORE !!! En particulier les activités qu'on fait, elles sont jolies et originales ! » - M. CE1

« J'aime bien le CLAS, on fait de belles activités, comme la fabrication d'un pot de fleur et des origamis en forme d'oiseau, on apprend à travailler avec nos mains » - I. CP

Le point de vue de l'équipe d'animation :

« Le CLAS, c'est un moment privilégié avec les enfants. On est sur un petit groupe d'enfants qu'on apprend véritablement à connaître, on connaît leurs points forts, leurs difficultés, leurs parcours... ça permet de les accompagner au mieux. Comme nous sommes une équipe fixe, dynamique et soudée, les enfants nous connaissent bien, on est vraiment dans une dynamique de partage. » - La directrice de l'accueil.

« C'est un endroit qui permet des opportunités tant pour les enfants que pour l'équipe encadrante ! Le contact y est vraiment humain. On essaie de faire un suivi personnalisé pour chaque enfant et de véritables progrès se remarquent chez certains tant sur la question des savoirs scolaires que du savoir-être. » - Ivan intervenant.

« Le CLAS est un espace dédié aux apprentissages : scolaires, savoir-faire, savoir-être... autonomie, émancipation... On travaille avec eux sur des histoires, des débats, de l'argile, des origamis... On essaie de rendre les choses ludiques aussi. On voit une réelle évolution chez les enfants depuis le début de l'année, et je pense que l'équipe aussi a évolué au contact des enfants. On a de beaux moments de partage, on est sérieux mais on rigole, parfois. » Louise intervenante

Infos Pratiques

Pour Qui ?

- Enfants de 6 à 11 ans (école élémentaire)

- Enfants de 11 à 15 ans (collège)

Quand ?

Tous les jours de la semaine (hors mercredis) de 16h30 à 18h30



Un projet d'accueil des enfants en situation de handicap renforcé

Dans la continuité du projet déposé dans le cadre de la nouvelle CSP et en cohérence avec le Projet Educatif Territorial (PEDT) 2019 – 2023 de la Ville de Besançon et le label « Ville Amie des Enfants » de l'UNICEF, les projets d'inclusion d'enfants en situation de handicap ont été renforcés au cours de l'année 2023.



A l'appui d'un référent local identifié, Michaël PETITE travaille en collaboration avec le Pôle d'appui et de Ressources Handicap départemental du Doubs (PRH 25) initié par la CAF. Notre méthodologie d'accueil a été confortée avec la mise en œuvre de formations pour nos animateurs référents.

La collaboration étroite avec le Programme de Réussite Educative de la Ville de Besançon, Charlotte RUIZ a permis d'orienter les familles auprès de nos services et d'accueillir de nouveaux enfants au sein des accueils collectifs bisontins.

A ce jour, un tiers des enfants accueillis vient du quartier de Planoise, les enfants sont accueillis sur les centres de Petit Prince, Rosa Parks et Sapins.

81 enfants différents (en cours de reconnaissance ou reconnus MDPH, dont les enfants avec une reconnaissance AEEH) en situation de handicap ou à besoin particulier, ont été inscrits et accueillis au cours de l'année 2023.

Nous faisons le constat que les enfants sont beaucoup plus présents qu'auparavant. Inscriptions sur les mercredis et vacances et retours réguliers.

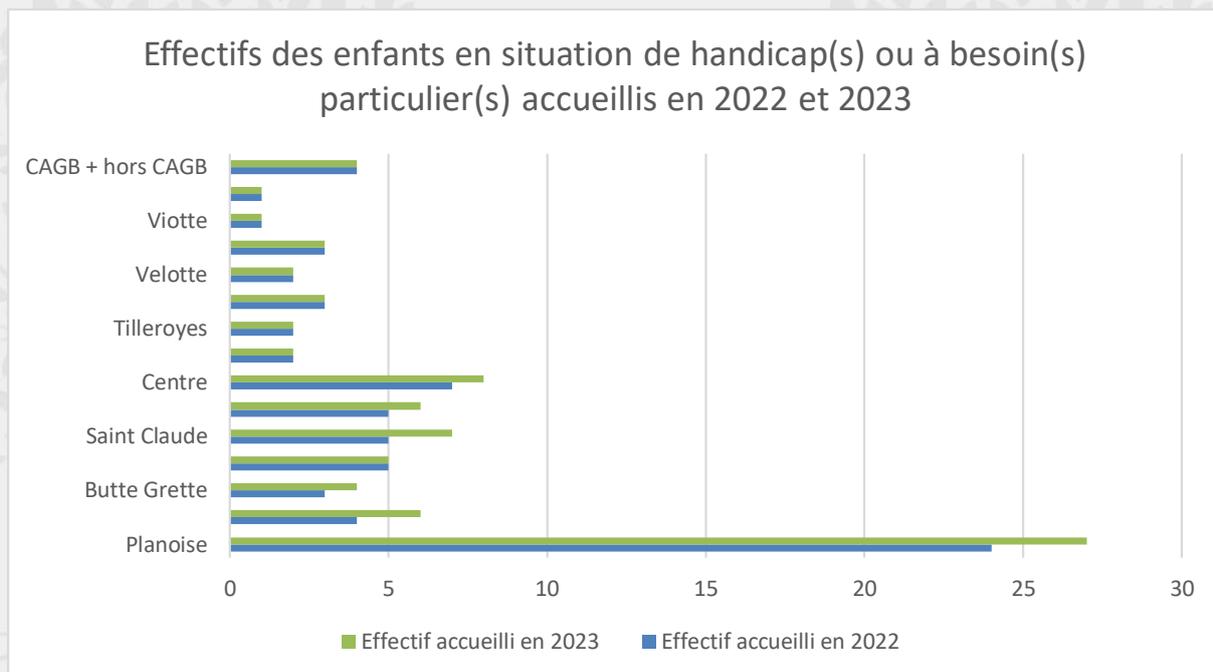
Durant l'année 2023, nous avons travaillé avec le PRH et notre chargée de mission handicap sur l'accueil des enfants dans le principe du parcours de l'enfant.

Un travail plus important avec les acteurs, éducateurs, familles, nous ont permis d'apporter une réponse aux familles.

Aujourd'hui les familles sont à la recherche d'un mode de garde mais également d'un temps de répit familial ; l'accueil de loisirs collectif n'est pas toujours le bon lieu pour certains enfants.

Une réflexion est à avoir sur **un lieu d'accueil temporaire** (quelques heures par jour, vacances surtout, les foyers spécialisés ferment en grande majorité les 2^{èmes} semaines de vacances et du 1er au 20 août).

Quartier d'origine	Effectif accueilli en 2022	Effectif accueilli en 2023
Planoise	24	27
Montrapon	4	6
Butte Grette	3	4
Palente-Orchamps	5	5
Saint Claude	5	7
Saint Ferjeux	5	6
Centre	7	8
Battant	2	2
Tilleroyes	2	2
Bregille	3	3
Velotte	2	2
Chaprais	3	3
Viotte	1	1
Clairs Soleils	1	1
CAGB + hors CAGB	4	4
Total	71	81



Le portail famille

Mise en place de l'inscription en ligne depuis avril 2023 pour le site d'essai de l'accueil Helvétie.

Sur 25 familles choisies, peu de familles ont réellement fait l'essai car il n'y a pas de besoin d'inscription sur cette période. Ces familles ont la possibilité, via la plateforme, de faire les inscriptions à distance et le suivi de la facturation sans avoir à se déplacer jusqu'à notre permanence rue Robert Schuman à Planoise.

Un bandeau d'accueil personnalisable diffuse toutes les informations importantes pour les familles.

Dès la rentrée de septembre 2023, les familles ont pu avoir accès à l'ensemble des sites, à ce jour 48,5% des familles ayant inscrits leurs enfants, ont utilisé le portail.

L'accueil physique à Planoise reste à disposition des familles pour les inscriptions et demande de devis auprès du secrétariat.

b. Les Projets Enfance-Jeunesse réalisés

La fête des couleurs 2023

3^{ème} édition de la fête des couleurs sur le quartier de Planoise, cette année nous avons pu inaugurer le nouvel agencement de la Place Charbonnier. Ce sont près de 500 personnes différentes tout au long de l'après-midi qui ont pu participer aux ateliers proposés.



Cette manifestation s'est déroulée le vendredi 21 avril 2023 de 14h à 17h30 (durant les vacances scolaires d'avril).

Au programme, de multiples activités sur 4 espaces, (petite enfance, enfance, jeunesse et guinguette) ont été proposées : structures gonflables, jeux surdimensionnés, stand tir à l'arc et vtt, stand maquillage, popcorn, barbe à papa, fanfare, flahmob des ados de l'accueil Rosa parks, chanson avec les enfants de l'accueil Petit Prince... la journée s'est terminée autour du jeté de couleurs à 17h30.

Les partenaires de la manifestation étaient l'ADDSEA, le conseil citoyen, le CLJ (centre de loisirs jeunes), l'Espace sportif de Planoise, Planoise Valley, Juste ici, l'association PARI...



Espaces Arts et Créations et Pitchouns - Vital'été 2023

Les Francas de Besançon ont assuré dès 2023 l'animation des espaces Pitchouns de Vital'Été sur le site de la Malcombe rejoignant l'espace Arts et Créations.

L'espace « Pitchouns » est un espace d'accueil et d'animation à destination des enfants de moins de 6 ans accompagnés par un adulte, à dominante culturelle et artistique, qui s'intègre dans le dispositif municipal Vital'Été.

En 2022, cet espace était ouvert aux jours et heures d'ouverture de « Vital'Été » soit du lundi au vendredi de 14h à 19h sur 7 semaines.

En 2023, l'ouverture des espaces s'est fait de 9h30 à 12h30 et de 16h00 à 19h00 du lundi au vendredi du 8 juillet au 25 août.

L'accès à ces espaces était conditionné par une inscription à la demi-journée lors de laquelle les enfants et leurs accompagnateurs pouvaient aller et venir à leur guise. Sur les 7 semaines, Pitchouns a totalisé 2 794 inscriptions et 304 sur l'atelier Baby gym Francas du Doubs.

Sur les 6 semaines d'activités, fermeture de l'espace du 31 juillet au 6 août, Arts et création totalise 1 383 inscriptions. **Les deux espaces ont totalisé 4 479 passages sur 17 921 à la Malcombe soit 25 % de la fréquentation du site.**

Animations Espace Arts et Créations

Programmation complète et diverse de l'espace Arts & Créations, du 10 au 28 juillet et du 7 au 25 août 2023.

L'espace a mobilisé une quinzaine d'intervenants différents en plus de l'équipe Francas du Doubs et des jeunes mobilisés dans le cadre du dispositif « A Tire d'Aile » (ATA).

Un panel d'activités variées qui a globalement été bien plébiscité par les enfants et les familles.

Action qui a été proposée tout au long des 6 semaines de présence.

Dates	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
MATIN					Sciences environnement
Du 10 au 13 Juillet 2023	Animateur Francas	Mariann' Poterie	Mélanie Bio activity	Sandra Mosaïque	jardin Botanique
Du 17 au 21 Juillet 2023	Animateur Francas	Cirque	Claude Ehec	Sandra Poterie	Mariann' Couture
Du 24 au 28 juillet 2023	Animateur Francas	Mariann' couture	Beat box Aurélien	Jessica eco créatif	Logis13eco Matériauthèque
Du 07 au 11 Août 2023	Animateur Francas	Bouillotte Clown	Mélanie Bio activity	Arts Plas Georgette	Eclaireurs cabanes
Du 14 au 18 Août 2023	Animateur Francas	Cirque	Amélie Cuisine	Arts Plas Georgette	Eclaireurs cabanes
Du 21 au 25 Août 2023	Animateur Francas	Cirque	Amélie Cuisine	Clément Percussion	Eclaireurs cabanes

Dates	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5
APRES MIDI					Sciences environnement
Du 10 au 13 Juillet 2023	Animateur Francas	BIBI Couture Romy Nature	Mélanie Bio activity	Sandra Mosaïque	Jardin Botanique
Du 17 au 21 Juillet 2023	Animateur Francas	Bibi danse	Claude Ehec	Sandra Poterie	mariann couture
Du 24 au 28 juillet 2023	Animateur Francas	Dorine Cirque	Beat box Aurélien	Jessica eco créatif	Logis13eco Matériauthèque
Du 07 au 11 Août 2023	Animateur Francas	Dorine Cirque	Mélanie Bio activity	Arts Plas Georgette	éclaireurs cabanes
Du 14 au 18 Août 2023	Animateur Francas	Bibi Danse	Amélie Cuisine	Arts Plas Georgette	éclaireurs cabanes
Du 21 au 25 Août 2023	Animateur Francas	BIBI Couture	Amélie Cuisine	Clément Percussion	éclaireurs cabanes

Animations Espace Pitchouns

L'espace Pitchouns a été ouvert du 10 juillet 2023 au 25 août 2023 soit sur une période de 7 semaines intégrant dans ses animations l'atelier Baby gym 2-6 ans proposé au sein de l'espace.

Sur un espace extérieur ombragé, Pitchouns a proposé divers espaces adaptés aux moins de 6 ans :

- un espace tout petits avec une tente lecture, des puzzles, des objets sensoriels, des jeux d'exercices
- un espace peinture avec la possibilité de faire des créations libres ou en découvrant des techniques particulières
- un espace jeux d'eau, bacs à sable et jeux d'extérieur
- un espace jeux symboliques sur le thème du pique-nique, des marchands de glace, de fruits et légumes, pizzeria et restaurant d'extérieur
- un espace activités manuelles sur inscription spécifique et avec une activité manuelle différente chaque jour
- et un atelier jeux surdimensionnés sur inscription spécifique.



Les Francas du Doubs ont également proposé une animation Baby gym à raison d'une à deux journées par semaine sur 6 semaines de fonctionnement. Afin de ne pas venir en concurrence au club de l'indépendante comtoise la dernière semaine du mois d'Août, les Francas ont arrêté cette intervention.

Les familles ont fait remarquer que c'était la seule animation sportive proposée aux enfants de moins de 6 ans, le parcours d'agilité a rencontré un franc succès. L'atelier était proposé à 6 enfants et leurs parents, le lien d'inscription ne permettant pas d'indiquer les informations, l'atelier a accueilli à chaque séance de 45 min, 2 le matin et 2 l'après-midi en moyenne 10 enfants très souvent 12 enfants ainsi que leurs parents. L'atelier totalise 304 inscriptions.

Les familles ont été très impliquées dans les animations proposées sur l'espace Pitchouns ou Baby gym.

Le bilan est dans l'ensemble très positif avec une belle affluence sur les matins et les après-midis pour Pitchouns.

L'ouverture du matin a été très appréciée des familles avec enfants de moins de 6 ans.

L'affluence le matin est plus contrastée pour l'espace Arts et création, ce qui remet en cause l'implication d'intervenants sur ce temps.

Le bon fonctionnement et l'organisation générale sur le site de la Malcombe avec tous les autres espaces ainsi que l'adaptation aux contraintes météorologiques sont à noter.

Dans l'ensemble, les jeunes volontaires en chantier à tire d'aile ont participé activement à l'animation des deux espaces.

L'inclusion des ateliers de la mission développement durable ont apporté un aspect complémentaire à l'offre des espaces de Pitchouns et Arts et Créations.

L'usage de l'application a été le point compliqué avec un procédé chronophage et lourd pour les familles notamment avec des fratries. L'obligation de se désinscrire pour inscrire une personne supplémentaire est également un aspect à modifier.



Célébration des Droits de l'Enfant

Neuvième édition de la Célébration des droits de l'enfant.

Deux principes :

- Développement d'actions pédagogiques auprès des enfants et d'autres publics ;
- Travail partenarial avec les acteurs du quartier d'Orchamps Palente : une attention particulière à la valorisation des acteurs locaux et des espaces du quartier : spectacles, associations, structures... étaient majoritairement issus du quartier Orchamps Palente :

Associations et structures du quartier impliquées dans la construction de l'évènement : Julienne Javel, association de Palente, journal de quartier « la Parenthèse », ALEDD, l'Antenne petite enfance, la ludothèque, la MJC Palente, l'ADDSEA, Passe Muraille, Association ARC en ciel, Médiathèque des Tilleuls, la crèche, L'Olympique Besançon Rugby, le RPE.

Les actions :

➤ Organisation de Spectacles vivants à destination des enfants des centres de loisirs et des familles des structures partenaires Bisontines :

- Lieu : Chapiteau Passe-Muraille, Centre des Arts du Cirque quartier des Orchamps.
- Cie « ChambOul'tOut » : (4 représentations 25/10 et 26/10)
- Publics : 500 enfants (+ 10 ados porteurs de handicap)



➤ Organisation d'un Ciné concert à destination des enfants des centres de loisirs

- Ciné concert « (Même) pas peur du Loup ! » (Accessible à partir de 2 ans) : 2 représentations le 27/10.
- Une production Label Caravan, Théâtre d'Angoulême, en partenariat avec l'EMCA
- Lieu : L'Antonnoir à Besançon
- Public : 110 enfants (3/11 ans)



Célébration des DROITS de L'ENFANT

Être éduqués, soignés, protégés, considérés... quel que soit l'endroit du monde où ils naissent, les enfants ont des droits qu'il faut, hélas, toujours rappeler.

Depuis l'adoption le 20 novembre 1989 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette journée leur est dédiée dans le monde entier.

Un programme d'actions solidaires marque à Besançon ce rendez-vous qui se décline cette année du 23 octobre au 25 novembre. La Ville de Besançon, les Francas du Doubs et le réseau des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, en partenariat avec l'Unicef, proposent tout au long de ces semaines des ateliers, expositions, animations, jeux et spectacles.

En points d'orgue de ces actions, rendez-vous le mercredi 22 et le samedi 25 novembre pour célébrer les Droits de l'Enfant !

3 RENDEZ-VOUS

■ **Samedi 18 novembre**
de 10h à 12h

Atelier Livre en partage animé par l'association Coccinelle

organisé par la Médiathèque des Tilleuls de la Ville de Besançon dans le cadre de la Journée européenne pour la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (violence, intimité...)

Rencontre et discussion à partir d'albums jeunesse autour des questions de violences et violences sexuelles sur les enfants, notion de consentement et respect du corps.

À destination des parents et des professionnels de l'enfance et de la petite enfance.

Accès libre - nombre de places limité
Renseignements : 03 81 87 80 66

> Médiathèque des Tilleuls - 24 rue des Roses - Besançon



■ **Mercredi 22 novembre**
de 10h à 16h

Ateliers ludiques et éducatifs pour les enfants des Accueils de loisirs
> MJC Palente - 24 rue des Roses - Besançon

■ **Samedi 25 novembre**
à partir de 13h30

Espace Famille petite enfance 0-6 ans

- Baby Gym
 - Ludothèque de plein air
 - Histoires contées
 - Kamishibai
- > École primaire publique Pierre et Marie Curie
2 rue des Lilas - Besançon

Ateliers et animations Familiales

- Parcours mobilité découverte : accès pour tous
 - Éducation aux droits
 - Accès nature Besançon
 - Ludothèque : coopération et mixité
 - Radio débats
 - Jeux de plateau mixité et égalité
 - Stop motion
 - Kamishibai
 - Ateliers accès sports
 - Prévention santé
 - Lutte contre les discriminations
 - Jeux surdimensionnés
 - Théâtre et jeux de rôles
 - Touch Rugby mixité
 - Initiation au bricolage
 - Atelier d'écriture
 - Exposition Bien dans leur genre
 - Atelier égalité
 - Mur parlant
- Nombre de places limité
> MJC Palente
24 rue des Roses - Besançon



Initiation aux arts du cirque

3 créneaux d'une heure possibles :
14h, 15h et 16h
Gratuit sur inscriptions à la MJC Palente le jour même à partir de 13h30
Nombre de places limité
> Chapiteau de Passe-Muraille
Centre des Arts du Cirque
2E rue du Barlot - Besançon
Pédibus organisé au départ de la MJC
15 min avant chaque créneau

Temps officiel à 17h

En présence des élus, du Président des Francas du Doubs et du Comité Unicef de Franche-Comté
> MJC Palente
24 rue des Roses - Besançon

Les journées du mercredi 22 et du samedi 25 novembre sont organisées par les Francas du Doubs en partenariat avec la Ville de Besançon, les structures d'animation de quartiers et les partenaires associatifs de défense des droits de l'enfance et de la jeunesse, en particulier l'Unicef.

➤ Atelier Livre en partage animé par l'association Coccinelle

- Lieu : Médiathèque des tilleuls, le samedi 18 novembre de 10h à 12h.
- Thématique : violence sur les enfants
- Public : parents et professionnels de l'enfance et de la petite enfance.

➤ Projection de Films en partenariat avec les 2 scènes

- Lieu : théâtre de l'espace
- 2 Films « Dounia et la princesse d'Alep » et « Nature tout court » : 4 projections (25/10, 26/10, 27/10, et 31/10) + atelier sérigraphie le mardi 24 octobre
- Public : 290 enfants (ACM 3/ 11 ans)

➤ Projet Monstrueux Cabaret d'Halloween en partenariat avec la Cie Tralalère et le bastion

- Lieux : Le bastion
- Public : 12 enfants issus quartier Orchamps Palente du 30/10 au 03/11
- En partenariat avec les associations Tralalère et Le Bastion, les FRANCAS ALSH Curie élémentaire ont participé à un projet de spectacle musical sur cinq jours.
- Durant une semaine, les 12 enfants âgés de 7 à 11 ans ont découvert l'univers du spectacle et de la scène avec des professionnels musiciens et techniciens. Le projet comprenait l'initiation à des instruments de musique, du chant et une représentation finale dans la salle de concert du Bastion.
- Nous avons organisé le transport de 50 familles du quartier jusqu'au Bastion afin qu'elles puissent profiter du spectacle.

La dernière journée de répétition ainsi que le spectacle final ont donné lieu aux deux vidéos suivantes :

[Teaser du projet](#)

[Vidéo Spectacle final](#)



➤ Journée de Célébration des Droits de l'Enfant quartier Orchamps Palente

Mercredi 22 novembre 2023 (journée Enfants des accueils)

18 ateliers (6/11 ans), 8 ateliers (3/6 ans) / 16 partenaires

3 lieux : MJC Palente Orchamps, Ecole Pierre et Marie Curie, Gymnase Jean Zay

• Thématiques :

- Lutte contre les discriminations ; l'égalité fille/garçon ;
- La sensibilisation au handicap
- La question de la mixité.



- Des ateliers autour de l'éco-citoyenneté, la culture, le sport, la santé, la Laïcité et des médias du numérique.
- Un Atelier d'expression journalistique animé par les bénévoles de l'association de Palente pour le journal local « La parenthèse » (article paru en décembre journal N°42 de décembre 2023 à mars 2024) : 50 enfants ont participé le 22/11.
- Espace petite enfance (0-5 ans) avec espace Snoezelen, parcours motricité, ateliers manuels, lecture d'histoires.
 - Publics ACM (3/6 et 6/ 11 ans) de 10h à 16h00 (300 enfants) à l'école P et M curie : espace dédié à la petite enfance
 - MJC Palente : espace dédié aux élémentaires
 - Gymnase Jean-Zay : espace dédié aux sports et à la mobilité handicap.
 - 3 expositions : « Regard sur le handicap » Aledd, « Expo Filles et Garçon » Unicef, « Bien dans leur genre » CIDFF



Samedi 25 novembre 2023 (journée familles)

4 lieux : MJC Palente Orchamps, Ecole Pierre et Marie Curie, Gymnase Jean Zay et Chapiteau passe muraille

• **Thématiques :**

- Lutte contre les discriminations ; l'égalité fille/garçon ;
- La sensibilisation au handicap
- La question de la mixité.

- **Public familles de 13h30 à 17h30 (50 familles)**
 - Ecole P et M espace dédié à la petite enfance et familles
 - MJC Palente espace dédié au + de 6 ans et familles avec déambulation musicale de 14h à 16h30.
 - Gymnase Jean-Zay : espace dédié aux sports et à la mobilité handicap.
 - Chapiteau Passe Muraille : espace famille dédié à la découverte des arts du cirque.

- 18 ateliers / 11 partenaires

Clôture de la journée par le discours de Mme Vignot, Maire de Besançon, Mme Pascale BILLEREY, Conseillère municipale déléguée à l'Education chargée du PEDT et de « Ville Amie des Enfants », Mme Béatrice LEFRANCOIS, Secrétaire générale UNICEF France, Mr Jean Louis PHARIZAT, Président de la Mjc de Palente et de Mr Jean-Louis SCHNEIDER Président des Francas du Doubs.



Vivre dans notre quartier

Célébration des Droits de l'Enfant - mercredi 22 novembre

Depuis l'adoption le 20 novembre 1989 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par l'Assemblée générale des Nations Unies, cette journée est dédiée aux enfants dans le monde entier. Depuis 2005, la Ville de Besançon est partenaire d'UNICEF France et dispose du titre «Ville amie des enfants». Ce titre engage la municipalité à réaliser plusieurs actions menées dans l'année et notamment de promouvoir les droits de l'enfant en célébrant, la journée mondiale des droits de l'enfant autour du 20 novembre. Les Francas du Doubs, par délégation de service public, sont en charge d'organiser cet évènement dans un quartier de Besançon différent chaque année.

Célébration des DROITS de L'ENFANT

Mardi 22 & samedi 25 novembre 2023
à la MJC Palente - Maison des Jeunes et de la Culture
14 rue des Frères - Besançon



La Parenthèse était présente à la journée des droits de l'enfant organisée à la MJC.

L'équipe de la Parenthèse a ouvert sa salle de rédaction à quelques 50 petits journalistes et leurs animateurs qui venaient de tous les horizons de la Ville

(grette, montrapon, centre ville et bien sûr palente/orchamps). Chacun s'est vu attribuer sa carte de presse personnelle avant de se lancer dans une expression libre sur les droits de l'enfant ; les supports utilisés (photos, jeu « si j'étais » et choix de mots ou phrases pour un débat) auront permis de faire apparaître quelques perles et surtout beaucoup d'idées fortes. Voilà ce que nous ont dit Nadia, David, Léa, Rose Philippine, Emma, Lya, Zélie, Spiridon, Eva.... et tous leurs copines et copains journalistes certes mais surtout et déjà de véritables petits citoyens.

A été beaucoup choisie la photo des enfants allant en groupe en vélo à l'école sous la houlette d'un adulte. Un OUI !!!! massif a été exprimé quand on leur a demandé s'ils aimeraient eux aussi aller à l'école en vélo.

La photo de la petite fille prostrée dans un coin de couloir a amené beaucoup de commentaires sur le harcèlement qu'elle subissait sans doute. Et les messages sur ce problème semblent être très bien passés comme prévenir un adulte de confiance - pas un inconnu -, téléphoner aux numéros dédiés que les enfants connaissent par cœur car « harceler c'est méchant ».

Celle du père levant la main sur sa fille a beaucoup fait réagir. « Même s'il a fait une bêtise on ne doit pas taper un petit surtout avec une ceinture ». Et le terme de maltraitance a été utilisé. Heureusement une autre main a fait beaucoup parler, celle d'un enfant dans celle d'un adulte car « nos parents nous protègent ».

La photo du tramway sur le pont Battant est systématiquement ressortie pour expliquer l'intérêt des transports en commun ; « C'est comme un bus qui s'arrête à tous les arrêts, transporte beaucoup de monde et se déplace vite ». Aucun enfant n'a imaginé que le tram pourrait être gratuit mais « il n'est pas cher ».

Les photos représentant des installations précaires d'eau en Afrique ont interpellé en les comparant à la photo de l'enfant européen se rafraîchissant avec sa bouteille d'eau « là c'est de l'eau du robinet bien propre et là ils sont pauvres et cherchent de l'eau qui est sale, peut-être qu'ils la filtreront après ? » Idem pour les enfants africains qui « n'ont pas beaucoup à manger et qui n'ont pas de baskets ; ils sourient quand même ! » La chance et le droit pour tous de se faire soigner et d'aller à l'école ont été soulignés plusieurs fois.

Le jeu « si j'étais un... » aura permis aussi de beaux échanges en salle de rédaction.

Beaucoup se sont imaginé « être le pôle Nord » avec ses animaux, ses vastes étendues et aussi son avenir délicat « il va mal ! » ; en tout cas pour beaucoup de petits journalistes, c'est un lieu à protéger ne serait-ce que parce qu'y habite un certain Père Noël !!!

D'autres se voyaient dans un pays chaud comme celui de leur famille où « il faut creuser pour aller chercher de l'eau avec des pompes !! ».



S'imaginer être un adulte aura permis d'évoquer plein de situations comme être maîtresse bien sûr mais aussi directeur, papa, et jouer à la console (!!).

Mais c'est le thème de la sécurité et du droit à la protection qui a animé le plus les débats de ces rencontres. La cellule familiale, les parents et le « chez moi » sont des valeurs sûres en la matière. L'école aussi bien sûr mais « des fois on a peur parce que on peut être embêté par des gens qui viennent ou par des enfants méchants ».

Ha ! Ce harcèlement qui revient toujours dans ces petites têtes ! Heureusement qu'elles peuvent imaginer leur quartier idéal avec « des gens rigolos, où on manque de rien, avec pas beaucoup de voitures et que des vélos et des parcs pour jouer ».

c. Les animations au sein de nos accueils

Bases de plein air

24 enfants de 7 à 11 ans des accueils de Velotte et Helvétie sont partis cette année en mini-camps au camping de Port Lesney (Jura). Ce séjour basé sur la découverte de la nature a permis aux enfants de visiter une ferme pédagogique, de faire de la randonnée dans les hauteurs de Port Lesney, de pratiquer le canoë kayak et de profiter des joies du camping.

Une évolution des départs sur le camping de Marnay a été constatée par rapport à 2022. Ce sont 125 enfants de 4 à 11 ans qui ont pu dormir sous tente à Marnay durant le mois de juillet et août.

La base de plein air est dotée d'une équipe pédagogique dédiée sur place (directeur + animateur).

Format des séjours : 2 jours - 1 nuit, pour les maternels et 3 jours - 2 nuits, pour les élémentaires.

Les enfants profitent des activités de pleine nature, canoë kayak, paddle, tir à l'arc, vtt, escalade, tyrolienne aquatique, piscine et pour les enfants de maternelle un parcours lutin malin (structures gonflables, accrobranche, pêche aux canards, parcours motricité...).

L'accueil des petits (3-6 ans) a été plus difficile depuis 2 ans, annulation de dernière minute due aux conditions climatiques (orage, pluie). Un projet sera réfléchi pour 2024.

Découverte du « Touch Rugby » à Besançon : Un Été Sportif et Ludique

Le mois de juillet, a été marqué par l'organisation de séances de découverte du Touch Rugby, un sport dynamique utilisant le fameux ballon ovale. Ces activités ont été menées en collaboration avec l'Olympique Besançon Rugby, offrant aux enfants une opportunité unique de s'initier à ce sport passionnant.

240 enfants issus des différents accueils de loisirs de Besançon ont eu la chance de participer à ces séances de découverte, qui se tenaient deux fois par semaine. Chaque séance était une occasion pour les enfants d'apprendre les bases du Touch Rugby, un sport alliant vitesse, stratégie et coopération.

Un des objectifs majeurs de cette initiative était de promouvoir la mixité dans les sports.

Les séances étaient ainsi pensées pour être accessibles et attrayantes pour tous, indépendamment du niveau de compétence ou de l'expérience préalable dans le sport.

Le point culminant de cette animation estivale a été l'organisation de tournois en plein air au stade des Orchamps.

L'opération « C'est mon patrimoine »

L'opération « C'est mon patrimoine ! » a été lancée en 2005 par le Ministère de la culture (« Les Portes du temps »). Elle est organisée en partenariat avec le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) et mise en œuvre dans le cadre des objectifs communs de cohésion sociale, d'intégration et d'accès à la culture des personnes qui en sont les plus éloignées.

C'est mon patrimoine ! vise à sensibiliser les enfants et les adolescents à la diversité des patrimoines au travers de programmes d'activités pluridisciplinaires. La Saline royale d'Arc-et-Senans et les Francas du Doubs ont fait le choix de proposer des activités participatives thématiques en lien avec ses activités culturelles saisonnières. Il s'agit donc d'accueillir pendant une journée des enfants et des adolescents des accueils de loisirs Bisontins à partir de 3 ans, regroupés par tranches d'âges.

Un Programme des activités sur une journée

L'exposition temporaire 2023 à la Saline royale est dédiée à la présentation de l'œuvre de Jean-Michel Folon.

A l'instar de Claude-Nicolas Ledoux qui bâtit une architecture pour « éveiller les sens », Jean-Michel Folon initie un langage artistique très large, débordant d'une curiosité inlassable pour des univers graphiques très différents dénonçant les maux de la société contemporaine





Ainsi 400 enfants différents issus des accueils de loisirs bisontins ont pu profiter de cet univers riche et variés durant les vacances de printemps et estivales 2023.

La Saline royale a proposé un programme d'activités multiples, variés et accessibles à tous comme des Jeux de pistes, création d'un mobile à suspendre, atelier RECUP'ART et des ateliers ornithologiques d'observation, d'écoute, récolte, dessin, identification, land-art, jeux collectifs et de rôle.

Lancement de la Formation EEDD à Besançon : Un Pas de Plus vers la Transition Écologique

Le mercredi 29 novembre 2023, la Mission Développement Durable de la ville de Besançon a lancé une formation dédiée à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) pour les animateurs partagés du périscolaire et des accueils de loisirs de la ville. Cette initiative vise à équiper et à accompagner les animateurs travaillant dans les quartiers de Besançon, afin qu'ils puissent mieux intégrer les enjeux environnementaux dans leurs pratiques professionnelles.

Cette démarche est essentielle pour créer un effet multiplicateur où chaque animateur formé peut, à son tour, transmettre ces connaissances et pratiques aux enfants et aux jeunes avec lesquels ils travaillent.

Ainsi 3 salariés (travaillant à la fois dans les accueils de loisirs et au périscolaire) ont exprimé leur enthousiasme et leur engagement envers cette initiative.

Ciné-Concert Jeune Public à Besançon : "(Même) pas peur du Loup !"

Le lundi 30 octobre, la salle de L'Antonnoir de Besançon a résonné des rires et des applaudissements de 120 enfants âgés de 3 à 11 ans venus des accueils de loisirs de la ville. Ils étaient réunis pour assister à un événement culturel exceptionnel : le ciné-concert jeune public "(Même) pas peur du Loup !", une production du Label Caravan en partenariat avec le Théâtre d'Angoulême et l'École des Métiers du Cinéma d'Animation (EMCA).

"(Même) pas peur du Loup !" est une œuvre innovante qui marie cinéma d'animation et musique en direct, créant une expérience immersive et captivante pour les jeunes spectateurs.

Cet événement a non seulement enrichi leur expérience culturelle, mais a aussi renforcé l'importance de l'art et de la musique dans l'éducation et le développement des jeunes. ***Grâce à des initiatives comme celles-ci, nous continuerons de promouvoir l'accès à la culture pour tous, dès le plus jeune âge.***

Cap' Gourmand à l'accueil Curie en novembre 2023

Du chocolat et encore du chocolat

A l'ALSH Curie, le goûter est un moment convivial qui se veut résolument créatif et gourmand. Une fois par mois minimum, le goûter est fabriqué par les enfants lors d'ateliers cuisine. Des recettes en lien avec le thème de la période et le projet pédagogique.

Afin de comprendre le chemin parcouru jusque dans nos assiettes, au mois d'octobre, les enfants ont visité la chocolaterie bisontine le Criollo. La fabrication du chocolat n'a plus de secret pour les enfants.



L'hôpital des nounours

Propos de Jessica Jominet directrice de centre de loisirs Helvétie à Besançon :

"Nous avons eu la chance avec les enfants de maternels de participer à l'hôpital des nounours, organisé par la Faculté de médecine de Besançon. L'objectif de cette rencontre est avant tout de rassurer les enfants par rapport à la peur de l'hôpital ou des examens médicaux, en leur expliquant de manière ludique le rôle de chaque professionnel. Les enfants suivent ainsi les différentes étapes de soins à l'hôpital, passant par la consultation avec le « nounoursologue », la radiographie, le bloc opératoire, la pharmacie etc.

Un grand merci aux étudiants en médecine de Besançon, pharmacie, sage-femme, kinésithérapeute... pour l'accueil, l'organisation et leur gentillesse."



Le chant des possibles – Rosa Parks



Dans le cadre du projet « Se rencontrer en musique », le centre Rosa Parks et le foyer logements/maison de retraite « Les hortensias » ont créé une chorale intergénérationnelle. Jeunes (issus du quartier de Planoise) et anciens partagent des chants accessibles et joyeux qui permettent de voyager dans le temps à travers un répertoire musical riche, varié. Les deux chorales vont s'entraîner durs et travailler à l'unisson en vue d'une représentation finale qui aura lieu en 2024.

d. Participation évènements (hors périmètre CSP)

Les équipes d'animations des Francas du Besançon ont participé à de nombreux évènements proposés par la Ville de Besançon ou les associations bisontine.

- Ludinam

Dans le cadre du festival Ludinam, les ludothèques des Francas de Besançon et de la maison de quartier Grette-Butte ont proposé l'espace ludimômes dans l'école Granvelle. Cet espace enfants-parents a mis à l'honneur le jeu libre : parcours de motricité, jeux symboliques du vétérinaire et du toiletteur, jeux d'eau et surdimensionnés à l'extérieur ainsi qu'une salle dédiée aux jeux de sociétés pour les petits. L'espace ouvert le samedi 06 mai de 10h à 18h et le dimanche 07 mai de 10h à 17h aura accueilli 800 personnes environ sur les deux jours.

- Quoi de neuf les voisins ?

Animation proposée dans le quartier de Planoise pour la fête des voisins,

- Barbe à papa offerte aux enfants qui auront participé à un certain nombre d'activités présentes (coupons à réaliser avec perforateurs ludiques)
- Jeux surdimensionnés (mikado, etc...)
- Mise en place d'un jeu de piste avec une chasse aux objets

- Bol bol bol :

Participation d'un groupe d'ados de l'accueil de loisirs de Rosa parks, les jeunes ont préparé leur participation de janvier à juin 2023, la participation finale n'a pu se faire suite au départ de l'animateur référent ados.

- Fête de l'éco quartier

Plantation de fleurs et plantes aromatiques en partenariat avec l'association Pari.

e. La Ludothèque (hors ALSH)

Dates	Evènement et description	Publics
Mercredi 22 mars 2023 13h- 17h	La ludothèque a participé à la tenue du carnaval de Palente au gymnase Jean Zay l'après-midi du mercredis 22 mars de 14h à 16h. Au programme de cet après-midi, un concours de déguisement sur le pirate, des jeux surdimensionnés pour le plus grand plaisir des enfants et de leurs familles. Cet événement était organisé par l'association arc en ciel en partenariat avec la ludothèque, Aledd et la MJC de Palente.	Familles du quartier de Palente Enfants du centre de loisirs maternelle Pierre et Marie Curie accompagnés de parents Enfants de l'accueil de loisirs Aledd Environ 150 personnes présentes dont 120 enfants et 30 adultes .
21/02/23 23/05/23	Histoires contées et présentation du fonds parentalité du réseau médiathèque de Besançon. L'équipe du bibliobus et de la médiathèque des Tilleuls est venue conter des histoires au petits fréquentant la ludothèque. A la suite de quoi, les intervenants ont présenté aux parents la collection parentalité	Séance du 21.02 : 12 enfants et 7 adultes Séance du 23.05 : 12 enfants et 7 adultes
21/04/23	La ludothèque a proposé un espace parents-enfants lors de la fête des couleurs organisée par les FRANCAS de Besançon.	63 enfants 21 parents
06- 07/05/23	Dans le cadre du festival Ludinam, les ludothèques des Francas de Besançon et de la maison de quartier Grette-Butte ont proposé l'espace ludimômes dans l'école Granvelle. Cet espace enfants-parents a mis à l'honneur le jeu libre : parcours de motricité, jeux symboliques du vétérinaire et du toiletteur, jeux d'eau et surdimensionnés à l'extérieur ainsi qu'une salle dédiée aux jeux de sociétés pour les petits.	L'espace ouvert le samedi 06 mai de 10h à 18h et le dimanche 07 mai de 10h à 17h aura accueilli 800 personnes environ sur les deux jours.
04/06/23	Fête de quartier de Palente organisée par l'association des jeunes de Palente. Les associations et structures du quartier des Orchamps ont proposé des ateliers ludiques aux habitants du quartier. La ludothèque a proposé des jeux d'eau surdimensionnés pour le plus grand rafraîchissement des enfants.	100 enfants 100 parents Soit environ 40 familles
21 et 26/07/23	Participation au pied d'immeuble, projet organisé par la MJC de Palente. Intervention de 15h à 17h les jeudi 21 et mardi 26 juillet.	25 enfants 4 parents
23/09/23	Après-midi jeux à la médiathèque des Tilleuls en partenariat avec la ludothèque. Le samedi 23 septembre de 14h30 à 18h, la ludothèque de Palente a pris ses quartiers à la médiathèque et l'Esplanade des Tilleuls afin de proposer un après-midi jeux aux familles fréquentant les lieux. Au programme, jeux de stratégies, jeux familiaux et fou rire garanti.	32 enfants 6 parents
22/11/23 et 25/11/23	La ludothèque a proposé en partenariat avec le Relais Petite Enfance un espace jeu libre et snoezelen dans le cadre de la célébration des droits de l'enfant organisé par les Francas du Doubs sur le quartier Orchamps Palente.	120 enfants maternelles et 5 enfants avec familles de la crèche des Tilleuls sur le mercredi. 10 enfants et 6 adultes sur le samedi.

Les « animations des parloirs » de la Ludothèque

L'action « animation des parloirs » (en partenariat avec l'association d'Aide aux Détenus) s'est interrompue en février 2020 suite à la pandémie de covid pour ne reprendre qu'en janvier 2023. Ce temps d'animation était demandé et attendu par tous : autant les familles, les enfants que les gardiens. Cela permet à tous de vivre un peu mieux ces moments et, **principalement pour les enfants venant aux visites**. Ces temps ont lieu le mercredi après-midi lors des trois parloirs de 13h30 à 14h15, de 14h30 à 15h15 et de 15h30 à 16h15.

L'espace animation est un lieu rassurant où les enfants peuvent aller et venir. Les enfants restent soit quelques minutes soit la majeure partie du temps du parloir selon leur envie et leur âge. Les jeux et activités proposés sont variés pour s'adapter à une tranche d'âge de 1 à 12 ans.

De janvier à décembre 2023, il y a eu 34 interventions qui ont été encadrées par un/une animateur/trice.

En avril 2023 a débuté un atelier jeu en famille une semaine par mois. Il y a eu 3 interventions avec à chacune la fréquentation de 3 familles. Ces temps ont permis à ces dernières de se retrouver lors d'un temps convivial, ludique et joyeux. Les familles ont apprécié ce temps.

En Octobre 2023, un nouvel animateur a pris ses fonctions pour l'animation des parloirs.

Depuis Décembre le 1^{er} parloir de 13h30 à 14h15 est réservé aux visites des détenus mineurs (donc plus de mineurs visiteurs sur cet horaire). Depuis, l'animateur n'intervient plus que sur 2 parloirs par après-midi.

L'organisation et le déroulement des temps de parloirs ont été impactés par le départ, début mai 2023, du responsable des parloirs. A ce jour ce poste en attente de remplacement et le manque de personnel avertie de l'action a pu créer du flottement dans l'organisation et parfois l'annulation des temps de jeux de sociétés en famille.

Arrêt de l'activité de la Ludothèque au 10 octobre 2023 suite à des dégâts des eaux, des déclarations de sinistre ont été faites avec Néolia, le locataire n'étant pas en possibilité de suivre le dossier pour hospitalisation.

A ce jour (juin 2024), nous avons été informés que les travaux ont pu être réalisés chez le locataire et que Néolia a pu reprendre le logement. Les travaux de réparation des dégâts sont actuellement en cours.

Une sollicitation avait été faite auprès de la Direction Vie des Quartiers pour obtenir le local adjacent à la Ludothèque afin de pouvoir accueillir à nouveau les familles et assistantes maternelles dès le 15 janvier 2024, la fréquentation était en diminution dû à un local plus petit, qui ne nous permettait pas d'accueillir l'ensemble des activités en même temps.

Un nouveau projet d'ouverture sur le quartier a été présenté à la CAF du Doubs afin d'obtenir des financements permettant à la Ludothèque de fonctionner ou de proposer différentes actions en journée en complément des projets retenus dans la CSP actuelle.

II. Compte rendu financier (Compte d'exploitation 2023 vs Budget 2023)

Annexe 7b au Cahier des Charges - Compte Exploitation 2023 sur la base d'un objectif de 38 000 JE minimum													Réal 2023	CSP 2023	Δ° R. 2023 vs CSP. 2023		
	Animation						TOTAL ALSH	Ludothèque	Projets			Réal 2023				CSP 2023	Δ° R. 2023 vs CSP. 2023
	Accueils maternels & élémentaires			Accueils Adolescents					Espace Arts & Création	Autres projets	TOTAL Projets						
	Extrascolaire	Périscolaire	Sous-Total	Extrascolaire	Périscolaire	Sous-Total							€	%			
CHARGES																	
601000	ACHATS ET FOURNITURES EDUCATIVES	41 204 €	13 183 €	54 388 €	3 147 €	62 €	3 209 €	57 597 €	203 €	20 190 €	8 585 €	28 775 €	86 575 €	104 386 €	-17 811 €	-17%	
606310	AUTRES ACHATS	27 657 €	23 898 €	51 555 €	601 €	187 €	788 €	52 343 €	199 €	3 564 €	520 €	4 084 €	56 626 €	39 757 €	16 868 €	42%	
	<i>Sous-Total Achats</i>	68 861 €	37 081 €	105 942 €	3 748 €	249 €	3 997 €	109 939 €	402 €	23 754 €	9 105 €	32 859 €	143 201 €	144 143 €	-943 €	-1%	
606200	ALIMENTATION	122 767 €	65 683 €	188 451 €	4 713 €	206 €	4 920 €	193 370 €	-179 €	853 €	232 €	1 085 €	194 276 €	223 699 €	-29 423 €	-13%	
	<i>Sous-Total Alimentation</i>	122 767 €	65 683 €	188 451 €	4 713 €	206 €	4 920 €	193 370 €	-179 €	853 €	232 €	1 085 €	194 276 €	223 699 €	-29 423 €	-13%	
613510	LOCATIONS	12 354 €	6 580 €	18 934 €	443 €	3 €	446 €	19 381 €	270 €	45 €	0 €	45 €	19 695 €	24 667 €	-4 971 €	-20%	
613510*	<i>Redevance d'occupation des locaux*</i>	121 724 €	65 179 €	186 903 €	4 390 €	30 €	4 421 €	191 323 €	2 675 €	0 €	0 €	0 €	193 998 €	194 000 €	-2 €	0%	
	<i>Sous-Total Locations</i>	134 078 €	71 759 €	205 837 €	4 834 €	33 €	4 867 €	210 704 €	2 945 €	45 €	0 €	45 €	213 693 €	218 667 €	-4 973 €	-2%	
615610	ENTRETIEN MAINTENANCE	1 110 €	986 €	2 096 €	40 €	0 €	40 €	2 136 €	24 €	237 €	15 €	252 €	2 413 €	3 504 €	-1 091 €	-31%	
610000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (61)			0 €			0 €	0 €	0			0 €	0 €	0 €	0 €		
622000	HONORAIRES			0 €			0 €	0 €				0 €	0 €	0 €	0 €		
622300	PRESTATION D'ACCOMPAGNEMENT PROJET EDUCATIF ET FORMATION	18 973 €	7 517 €	26 490 €	867 €	100 €	967 €	27 457 €	504 €	0 €	0 €	0 €	27 961 €	27 976 €	-15 €	0%	
621400	AUTRES SERVICES EXTERIEURS (62)	11 687 €	6 730 €	18 417 €	707 €	3 €	709 €	19 126 €	236 €	2 078 €	0 €	2 078 €	21 440 €	27 048 €	-5 609 €	-21%	
	<i>Sous-Total Frais divers</i>	31 770 €	15 232 €	47 002 €	1 614 €	103 €	1 717 €	48 719 €	764 €	2 315 €	15 €	2 330 €	51 813 €	58 528 €	-6 715 €	-11%	
624200	TRANSPORT ET DEPLACEMENTS : Ramassage + Activité	57 195 €	21 573 €	78 768 €	666 €	1 €	667 €	79 435 €	256 €	2 084 €	13 €	2 098 €	81 788 €	79 963 €	1 825 €	2%	
	<i>Sous-Total Transport</i>	57 195 €	21 573 €	78 768 €	666 €	1 €	667 €	79 435 €	256 €	2 084 €	13 €	2 098 €	81 788 €	79 963 €	1 825 €	2%	
641100	INDEMNITES ET CHARGES COORDINATION	31 825 €	12 611 €	44 436 €	1 455 €	167 €	1 622 €	46 058 €	845 €	0 €	0 €	0 €	46 903 €	46 903 €	0 €	0%	
641400	INDEMNITES PERSONNEL	169 658 €	130 288 €	299 946 €	2 844 €	20 €	2 864 €	302 809 €	14 921 €	19 798 €	0 €	19 798 €	337 529 €	375 629 €	-38 100 €	-10%	
641410	INDEMNITES PERSONNEL SERVICE	20 497 €	23 131 €	43 628 €	97 €	1 €	98 €	43 726 €	9 279 €	1 380 €	0 €	1 380 €	54 385 €	42 138 €	12 247 €	29%	
641420	INDEMNITES PERSONNEL C.E.E	153 652 €	65 897 €	219 549 €	0 €	0 €	0 €	219 549 €	0 €	39 028 €	4 872 €	43 900 €	263 449 €	177 817 €	85 632 €	48%	
645400	IMPÔTS&CHARGES SOCIALES PERSONNEL	68 475 €	48 402 €	116 877 €	1 358 €	9 €	1 367 €	118 244 €	5 557 €	7 513 €	0 €	7 513 €	131 314 €	129 020 €	2 294 €	2%	
645410	IMPÔTS&CHARGES SOCIALES SERVICE	4 904 €	5 582 €	10 486 €	28 €	0 €	28 €	10 514 €	2 762 €	326 €	0 €	326 €	13 602 €	16 771 €	-3 169 €	-19%	
645420	IMPÔTS&CHARGES SOCIALES PERSONNEL C.E.E	40 696 €	16 720 €	57 416 €	0 €	0 €	0 €	57 416 €	0 €	10 851 €	1 607 €	12 458 €	69 873 €	48 615 €	21 258 €	44%	
	<i>Sous-Total Frais de Personnel</i>	489 707 €	302 631 €	792 338 €	5 781 €	197 €	5 978 €	798 316 €	33 365 €	78 896 €	6 479 €	85 375 €	917 055 €	836 893 €	80 162 €	10%	
658000	FRAIS DE GESTION	26 464 €	10 518 €	36 983 €	1 208 €	138 €	1 345 €	38 328 €	702 €	0 €	0 €	0 €	39 030 €	39 030 €	0 €	0%	
	CHARGES EXCEPTIONNELLES			0 €			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
671800	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTES	14 872 €	8 376 €	23 248 €	539 €	4 €	543 €	23 791 €	327 €	0 €	598 €	598 €	24 716 €	0 €	24 716 €		
681120	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 858 €	2 040 €	4 898 €	50 €	0 €	51 €	4 949 €	104 €	382 €	0 €	382 €	5 435 €	4 207 €	1 228 €	29%	
	<i>Sous-Total Autres frais</i>	44 195 €	20 934 €	65 129 €	1 797 €	142 €	1 939 €	67 068 €	1 132 €	382 €	598 €	980 €	69 181 €	43 237 €	25 943 €	60%	
	<i>TOTAL CHARGES</i>	948 573 €	534 893 €	1 483 466 €	23 155 €	930 €	24 085 €	1 507 551 €	38 684 €	108 329 €	16 442 €	124 771 €	1 671 007 €	1 605 130 €	65 876 €	4%	
PRODUITS																	
706311	PARTICIPATION DES FAMILLES	206 060 €	115 276 €	321 336 €	6 847 €	26 €	6 874 €	328 210 €	1 228 €	0 €	0 €	0 €	329 438 €	274 023 €	55 415 €	20%	
	<i>Sous-Total Participation des familles</i>	206 060 €	115 276 €	321 336 €	6 847 €	26 €	6 874 €	328 210 €	1 228 €	0 €	0 €	0 €	329 438 €	274 023 €	55 415 €	20%	
706320	PARTICIPATION VILLE DE BESANCON			0 €			0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		
	<i>Subvention Ville</i>	290 237 €	256 003 €	546 240 €	228 €	821 €	1 049 €	547 289 €	35 249 €	69 792 €	16 442 €	86 234 €	668 771 €	668 771 €	0 €	0%	
	<i>Subvention ville à recevoir</i>	77 056 €	41 261 €	118 317 €	2 779 €	19 €	2 798 €	121 116 €	1 693 €			0 €	122 809 €				
	<i>Versement PSEJ CAF ***</i>			0 €			0 €	0 €	0 €			0 €	0 €	323 713 €	-323 713 €	-100%	
	<i>Sous-Total Participation Ville</i>	367 293 €	297 264 €	664 557 €	3 007 €	840 €	3 847 €	668 405 €	36 942 €	69 792 €	16 442 €	86 234 €	791 580 €	992 484 €	-200 904 €	-20%	
706330	PARTICIPATION CAF	354 819 €	102 927 €	457 746 €	12 957 €	62 €	13 019 €	470 765 €	0 €	6 608 €	0 €	6 608 €	477 373 €	276 935 €	200 438 €	72%	
	<i>Sous-Total Participation CAF</i>	354 819 €	102 927 €	457 746 €	12 957 €	62 €	13 019 €	470 765 €	0 €	6 608 €	0 €	6 608 €	477 373 €	276 935 €	200 438 €	72%	
706400	AUTRES PRODUITS ACCESSOIRES	0 €	6 570 €	6 570 €	0 €	0 €	0 €	6 570 €	0 €	430 €	0 €	430 €	7 000 €	2 925 €	4 075 €	139%	
741110	SUBVENTIONS ETAT	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	5 000 €	0 €	9 500 €	0 €	9 500 €	14 500 €	0 €	14 500 €		
742000	SUBVENTIONS CONSEIL DEPARTEMENTAL	0 €	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €	0 €	1 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €	0%	
748000	SUBVENTIONS AUTRES	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	21 000 €	0 €	21 000 €	21 000 €	56 763 €	-35 763 €	-63%	
	<i>Sous-Total Autres participations et subventions</i>	0 €	12 570 €	12 570 €	0 €	0 €	0 €	12 570 €	0 €	31 930 €	0 €	31 930 €	44 500 €	61 688 €	-17 188 €	-28%	
771800	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTES	8 524 €	5 185 €	13 709 €	292 €	2 €	294 €	14 003 €	589 €	0 €	0 €	0 €	14 592 €	0 €	14 592 €		
790000	TRANSFERTS DE CHARGES	1 419 €	1 671 €	3 090 €	51 €	0 €	52 €	3 141 €	-75 €	0 €	0 €	0 €	3 067 €	0 €	3 067 €		
	<i>Sous-Total Autres recettes</i>	9 943 €	6 856 €	16 799 €	343 €	2 €	345 €	17 144 €	514 €	0 €	0 €	0 €	17 658 €	0 €	17 658 €		
	<i>TOTAL PRODUITS</i>	938 115 €	534 893 €	1 473 009 €	23 155 €	930 €	24 085 €	1 497 093 €	38 684 €	108 329 €	16 442 €	124 771 €	1 660 549 €	1 605 130 €	55 419 €	3%	
RESULTAT																	
	Résultat d'exploitation			0 €			0 €	0 €	-10 458 €	0 €	0 €	0 €	-10 458 €	0 €	-10 458 €		
	JE	24 206	12 961	37 167	873	6	879	38 046	532	0	0	0	38 578	38 874	-296	-1%	

Analyse Compte d'exploitation 2023

Le compte d'exploitation 2023 présente un total des charges pour 1 671 007 €. Les produits s'élèvent à 1 660 549€. Nous constatons donc un déficit d'exploitation de 10 458 €.

La participation ville prévue par la CSP au titre de l'année 2023 s'élève à 668 771 € conformément à l'avenant N°3 à la CSP 2021-2025. L'avenant N°3 fait suite au non renouvellement du Contrat Enfant Jeunesse au-delà du 31 12 2022 impliquant un versement direct au gestionnaire. Evènement majeur de l'exercice les nouvelles modalités de calculs de la prestation de Service Bonus CTG ont créé une incertitude financière forte au cours de l'exercice.

L'avenant N°6 signé le 19 03 2024 prévoit un réajustement de la participation de la collectivité afin de compenser la diminution des financements CAF soit 122 809 € par an sur la période 2023 2025.

Enfin il convient de rappeler que le prévisionnel 2023 a fait l'objet d'une modification par rapport à la CSP initiale. En effet, les samedis, période d'accueil initialement prévue au budget, ont été retirés. De plus, le projet pitchouns a été rajouté. Compte tenu de ces différents éléments, l'exercice 2023 a été marqué par la nécessité d'une exécution conforme au budget de la CSP.

Achats : 143 201 € soit - 943 € (- 1 %) vs CSP
- 773 € (- 1 %) vs 2022

Ce poste de charges constitué pour partie de charges fixes ne varie pas en fonction de l'activité. Il est important de préciser l'enregistrement des charges complémentaires en lien à des projets qui bénéficient d'autant de subventions. Ce sont des subventions concernant les projets suivants :

- « Parents solo » pour 3 000 € (dont 2 000 € de l'Etat, 1 000 € de Grand Besançon Métropole)
- « Ça gazouille – ça gribouille » pour 3 000 € de l'Etat.

Alimentation : 194 276 € soit - 29 423 € (- 13 %) vs CSP
- 38 025 € (- 16 %) vs 2022

Le poste alimentation en baisse de 13 % par rapport au budget s'explique essentiellement par une diminution des repas commandés cet été. En effet, suite aux fortes chaleurs, les pique-niques ont été privilégiés. De plus, la mise en place des ateliers cuisine permettant aux enfants de préparer leur repas, ont contribué à la baisse des frais de repas. Nous constatons également une légère baisse des inscriptions avec repas de 3 points.

La baisse des frais d'alimentation, comprenant les repas du midi ainsi que les gouters, par rapport à 2022 se justifie non seulement par une baisse d'activité (variation activité des périodes avec repas) mais aussi par celle des achats des gouters (fin des gouters sous emballage individuels).

Locations : 213 693 € soit - 4 973 € (- 2 %) vs CSP
+ 2 486 € (+ 1 %) vs 2022

Ce poste de charges constitué principalement de la redevance d'occupation des locaux de la Ville pour 193 998 €. La variation de ce poste de charge se justifie par des frais relatifs aux locaux qui sont en diminution par rapport au prévisionnel.

A l'inverse, la hausse des frais énergétique explique la variation positive de 2 486 € par rapport à 2022.

Autres services extérieurs : 21 440 € soit - 5 609 € (- 21 %) vs CSP
+ 5 719€ (+ 36 %) vs 2022

Le poste Autres services extérieurs est composé des mises à disposition du personnel (5 k€) et des frais de publicité (16 k€). La diminution de ce poste par rapport au prévisionnel de la CSP 2023 se justifie aussi bien par la baisse du cout du personnel mis à disposition que par l'enveloppe publicitaire.

La variation positive de ce poste par rapport à 2022 s'explique par une augmentation du nombre de MAD en 2023. En effet, il y a eu 2 MAD de septembre à décembre 2023 contre 1 MAD de janvier à avril 2022.

Concernant l'enveloppe publicitaire, une nouvelle approche publicitaire orientée vers la dématérialisation via le site internet a permis de réduire les frais de publicité sans impact négatif sur les inscriptions.

Transports : 81 788 € soit + 1 825 € (+ 2 %) vs CSP
- 7 968 € (- 9 %) vs 2022

Le poste de transport comprend les frais liés au ramassage régulier ainsi que les frais de transports liés aux sorties pour activité.

La variation positive de 1 825 € par au prévisionnel comprend une hausse des frais de transport lié au ramassage des enfants de 10 K€ et une baisse des frais de transports liés aux sorties de 9 K€. Concernant le ramassage régulier, deux effets : un nombre de jours de ramassage supérieur à celui budgété soit + 11 % et une hausse des tarifs appliquée par le prestataire (+ 12 %).

La variation négative de 7 968 € par rapport à 2022 s'explique essentiellement par le ramassage régulier suite à la diminution des rotations de la ligne 3 les mercredis.

Frais de personnel : 917 055 € soit + 80 162 € (+ 10 %) vs CSP
- 5 499 € (- 1 %) vs 2022

Charges - Détail par poste	R. 2023	CSP 2023	Δ° R. 2023 vs CSP		R. 2022	Δ° R. 2023 vs R. 2022	
Indemnités, impôts et charges de personnel	468 843	504 649			482 597		
<i>Personnel Permanent</i>	468 843	504 649	-35 806	-7%	482 597	-13 754	-3%
Indemnités, impôts et charges de personnel de Service	67 987	58 909			57 097		
<i>Personnel de Service</i>	67 987	58 909	9 078	15%	57 097	10 891	19%
Indemnités, impôts et charges de personnel Occa	333 322	226 432	106 890	47%	336 781	-3 459	-1%
Total Indemnités, impôts et charges de personnel	870 152	789 990	80 162	10%	876 475	-6 323	-1%
Indemnités et charges de coordination	46 903	46 903	0	0%	46 079	824	2%
TOTAL	917 055	836 893	80 162	10%	922 554	-5 499	-1%

Comparativement au budget initial, les frais de personnels permanents sont en écart de - 35 806 € soit - 7 %. L'économie de la masse salariale du personnel permanent se justifie par des remplacements effectués par des personnels en Contrat d'Engagement Educatif sur les postes d'animateurs référents. Une nouvelle organisation a été également mise en place pour le remplacement du Délégué Local au Développement.

Le dépassement de la masse salariale du personnel de service est essentiellement lié au ménage du mardi soir sur 4 écoles (Boichard, ...). Ce surcout est évalué à 5 K€.

La masse salariale des CEE en augmentation de 106 890 € se justifie par :

- Le recours à des animateurs référents en CEE en remplacement des animateurs référents prévus en personnel permanents.
 - Le recours à des animateurs titulaires plus conséquents que prévus suite aux difficultés à recruter des CEE stagiaires suites aux absences de formations sur les années antérieures.
 - Le recours à des animateurs supplémentaires pour l'accueil des enfants porteurs de handicap.
- En effet, nous constatons à nouveau une augmentation du nombre d'enfants accueillis : de 30 enfants en 2020, 59 enfants en 2021, 77 en 2022, **81 enfants** ont été accueillis en 2023. Ce qui a nécessité le recours à des enveloppes complémentaires de l'ordre de 57 000 €.

Autres charges de gestion courante : 24 716 €

Les autres charges de gestion courante sont constituées des provisions des participations familles suite au risque d'impayés pour 2023 pour un montant de 13 K€ et des pertes familles de l'année 2022 pour 8 K€.

Participations familles : 329 438 € soit + 55 415 € (+ 20 %) vs CSP & + 1 614 € (+ 0 %) vs 2022

Les participations familles sont à mettre en relation avec le niveau d'activité et l'impact des inscriptions au QF.

Sur l'année 2023, la répartition des familles par Quotient Familial au prorata des heures enfants est la suivante :

en %	2023	2022	2021	2020	2019
QF 1	37%	43%	39%	36%	41%
QF 2	12%	12%	11%	12%	10%
QF 3	10%	9%	9%	11%	12%
QF 4	10%	10%	11%	14%	11%
QF 5	4%	4%	4%	4%	3%
QF 6	8%	6%	8%	7%	8%
QF 7	12%	10%	11%	9%	9%
QF 8	7%	6%	6%	7%	5%
Total	100%	100%	99%	100%	100%

2019 a été l'année de référence lors de l'élaboration du budget pour la CSP 2021 à 2025. Les familles possédant des QF supérieur au QF 4 représentent 31 % en 2023 vs 25% en 2019 soit 6 points de plus.

La variation négative de 1 614 € par rapport à 2022 se justifie par la baisse de l'activité de 7 % et une augmentation des fréquentations des QF 6, 7 & 8.

Participation CAF : 477 373 € soit + 200 438 € (+ 72 %) vs CSP + 171 547 € (+ 56 %) vs 2022

Le montant de participation CAF de 477 373 € comprend :

- La Prestation de Service Ordinaire pour 176 694 €
- Les Aides aux Temps Libres pour 109 241 €
- 191 438 € de participation bonus CTG.

La participation de la CAF du Doubs au titre de la PSO est en hausse de 12 975 K€ soit + 8 % par rapport au prévisionnel. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse des taux unitaire CAF.

La variation de la PSO par rapport à 2022 est en baisse de 1 % et s'explique par une baisse d'activité et une hausse des taux unitaire de 5%.

Les ATL sont en baisse de 3 976 € par rapport au prévisionnel conformément la répartition des familles selon le Quotient Familial et le niveau d'activité.

Les ATL sont en baisse de 15% par rapport à 2022 et se justifie par une baisse d'activité et par une diminution des inscriptions au QF 1.

La prestation bonus CTG n'existait pas en 2022, la participation PSEJ était directement versé à la collectivité.

La prestation du bonus CTG est quant à elle en baisse de 132 276 € par rapport au prévisionnel : en effet les modalités de calculs utilisées ne sont pas conformes aux engagements de l'avenant n°3.

La convention soumise à notre signature en septembre 2023 reçue le 2 octobre 2023 par la CAF du Doubs, fait état d'une somme maximale de 200 905 € correspondant à 304 581 heures d'accueil à partir du calcul présenté comme suit :

Nom équipement	Nature activité	Nb actes Pso prévisionnel 2022	Mt bonus offre existante par heure AVEC plancher offre existante	Montant maximum bonus
Franças Rgrt Alsh Besançon Extra	EXTRA	206 957,38	0,90	186 261,64 €
Franças Rgrt Besançon Péri	PERI	97 623,68	0,15	14 643,55 €
		304 581,06		200 905.19 €

Or, la concession fait état d'une participation PSEJ – CEJ CAF de 323 713 €. Dans la proposition contractuelle transmise par les services de la caisse d'allocations familiales, le montant de la PSEJ versée par la CAF du DOUBS se trouve substantiellement modifié par rapport aux montants 2021 et 2022. L'avenant N°6 signé le 19 03 2024 prévoit un réajustement de la participation de la collectivité afin de compenser la diminution des financements CAF soit 122 809 € par an sur la période 2023 2025.

**Autres participations et subventions : 44 500 € soit - 17 188 € (- 28 %) vs CSP
+ 8 840 € (+ 25 %) vs 2022**

Ce poste est constitué de 37 500 € subventions et de 7 000 € de concours financier dans le cadre de notre partenariat des animations parloirs.

Les subventions se décomposent comme suit :

- 14 500 € de subventions de l'Etat :
 - o « Ça gazouille- ça gribouille » : 3 000 €
 - o « Parent solo Pour elles avec elles Pour lui avec eux" : 2 000 €
 - o « Favoriser l'accès aux ALSH sur le quartier de Planoise » : 5 000 €
 - o « Rosa Parks accompagnement à la scolarité » : 1 500 €
 - o « Handicap » : 3 000€
- 2 000 € du département pour Rosa Parks accompagnement à la scolarité
- 1 000 € du GBM pour l'action parent solo
- 20 000 € de la CNAF pour l'action handicap

Les transferts de charges : 3 067 €

Les transferts de charge correspondent au remboursement d'Indemnités Journalières suite aux absences maladies de 2023.

Autres produits de gestion courante : 14 592 €

Les autres produits de gestion courante sont constitués des reprises de provisions des participations familles

En conclusion, un exercice 2023 contraint.

L'analyse régulière des postes budgétaires a permis d'enclencher certains réajustements, sur les enveloppes, la maîtrise des charges associées à des incertitudes fortes ont permis de projeter un atterrissage proche de l'équilibre. Toutefois le respect de l'exécution budgétaire a été contraint par le montant alloué, dans le cadre de la convention CTG CAF reçue le 27 octobre 2023. Celle-ci présente une différence majeure par rapport au montant annoncé en 2022 et ce, annuellement pour la durée de la convention. L'avenant N°6 signé le 19 03 2024 prévoit un réajustement de la participation de la collectivité afin de compenser la diminution des financements CAF soit 122 809 € conduisant ainsi un déficit sur l'exercice 2023 de 10 458 €.

III. Emploi – bilan social

A. Effectifs 2023

1. Effectif permanent

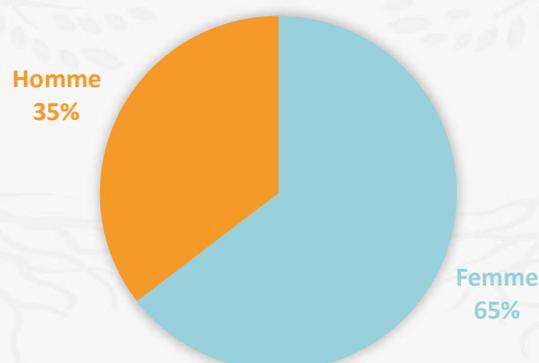
Type de contrat	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nov	Decem
CDD	7	14	8	14	9	9	14	9	15	9	9	8
CDI	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Total général	27	34	28	34	30	29	34	29	36	29	29	28

Le nombre de contrats à durée déterminée (CDD) varie tout au long de l'année, avec des périodes où leur nombre est plus élevé que d'autres. Le troisième trimestre concentre **10,35%** des CDD conclus en 2023, tandis que le quatrième trimestre ne représente que **7,08%** des CDD, en raison des vacances scolaires de fin d'année, pendant lesquelles la majorité des recrutements se font sous Contrat d'Engagement Éducatif (CEE).

En revanche, le nombre de contrats à durée indéterminée (CDI) est stable tout au long de l'année.

Par sexe	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nov	Decem
Femme	18	24	18	24	21	18	21	17	21	18	19	18
Homme	9	10	10	10	9	11	13	12	15	11	10	10
Total général	27	34	28	34	30	29	34	29	36	29	29	28

Répartition F/H



Par tranche d'âge	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nove	Decem
Moins de 20 ans				1				1	1			1
De 20 à 29 ans	7	13	8	13	8	9	13	7	13	6	6	5
De 30 à 39 ans	9	10	8	9	9	8	8	8	8	9	9	9
De 40 à 49 ans	5	5	6	5	7	6	5	5	6	6	7	7
De 50 à 59 ans	6	6	6	6	6	6	7	7	7	7	7	6
Plus de 60 ans							1	1	1	1		
Total général	27	34	28	34	30	29	34	29	36	29	29	28

2. Effectif volontaire

Type de contrat	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nove	Decem
Contrat d'engagement éducatif	51	159	58	161	50	60	138	129	69	94	108	71

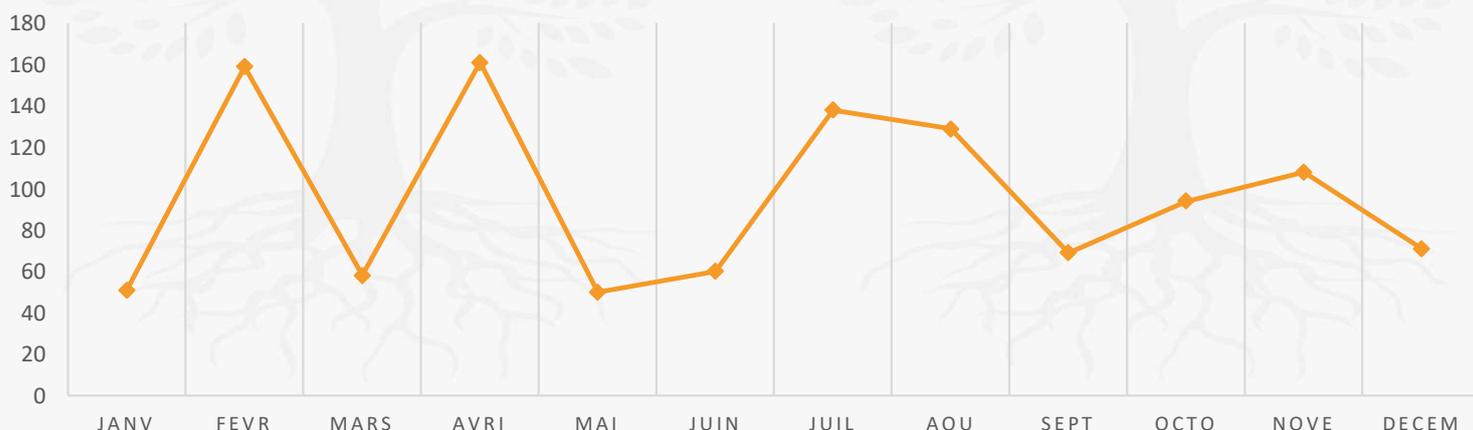
Ces chiffres reflètent le nombre de contrats d'engagement éducatif différents réalisés en 2023.

Une personne volontaire peut avoir plusieurs contrats sur un même mois pour deux périodes distinctes : vacances et mercredis. Sur Juillet et Août certains peuvent avoir un contrat sur toute la durée des vacances scolaires, ce qui explique un nombre moins important que sur les mois de février et avril.

Les fluctuations mensuelles du nombre de contrat d'engagement éducatif (CEE). Ils montrent des variations significatives tout au long de l'année 2023. On observe notamment des **pics d'embauche** pendant les mois de février, avril, juillet, août et décembre, ce qui correspond aux période de vacances scolaires durant lesquelles on observe une hausse d'activité.

Pour rappel, le contrat d'engagement éducatif est un **contrat particulier** et non un contrat de travail classique. A ce titre, il relève du cadre du code de l'Action Sociale et des Familles. Il est destiné aux personnes qui exercent de façon occasionnelle des fonctions de l'animation et d'encadrement des mineurs principalement sur des périodes de vacances scolaires.

Evolution nombre de CEE sur 2023



Par sexe	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nov	Decem
Femme	37	115	41	108	37	40	93	90	42	67	77	52
Homme	14	44	17	53	13	20	45	39	27	27	31	19
Total général	51	159	58	161	50	60	138	129	69	94	108	71

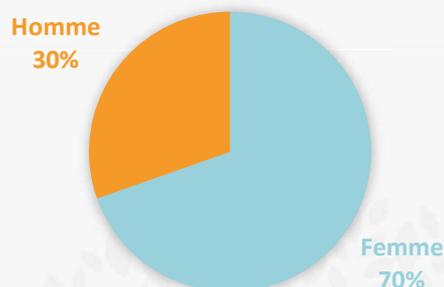
De la même manière que pour les employés permanents, les Contrats d'engagement éducatif reflètent une nette prédominance des femmes parmi les effectifs de l'année 2023.

En 2021, les hommes représentaient 38% des effectifs tandis que les femmes représentaient 62%. Cette année-là, les femmes étaient nettement majoritaires dans les effectifs de l'organisation, avec une proportion deux fois plus élevée que celle des hommes.

En 2022, on observe une légère baisse de la proportion des hommes qui passent à 28%, tandis que la proportion des femmes augmente à 72%. Bien que les femmes restent majoritaires, la différence entre les sexes se réduit légèrement par rapport à l'année précédente.

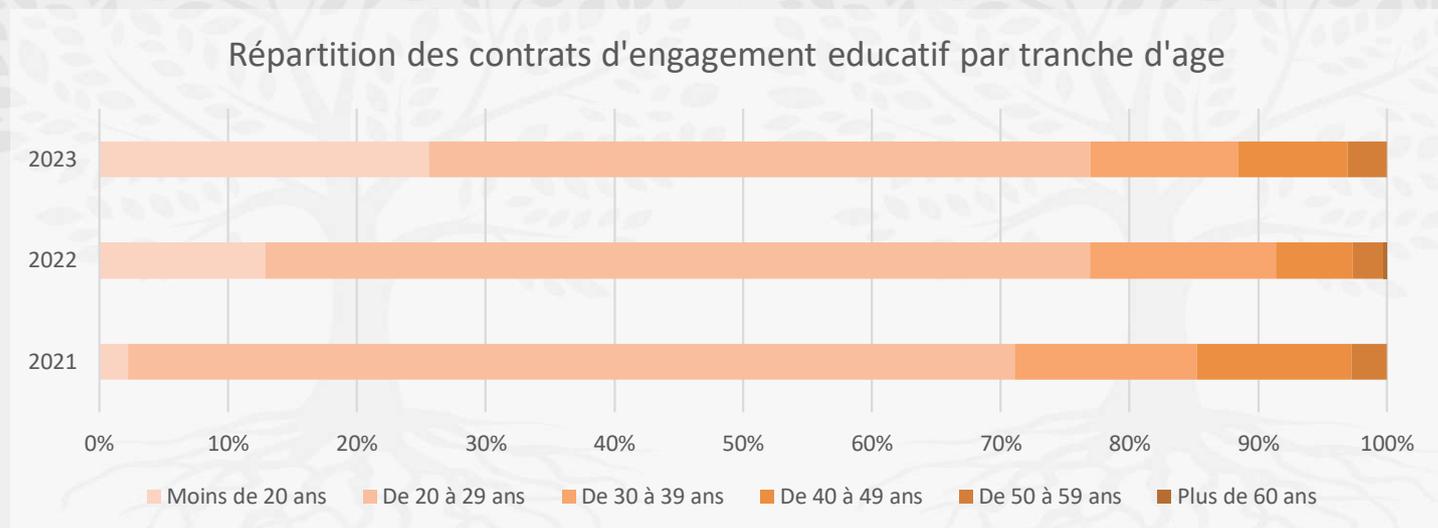
En 2023, la tendance s'inverse légèrement avec une augmentation de la proportion des hommes à **30%**, tandis que la proportion des femmes diminue à **70%**. Cependant, les femmes demeurent toujours majoritaires dans les effectifs de l'organisation, bien que la différence entre les sexes soit légèrement réduite par rapport à l'année précédente.

Répartition F/H



Par tranche d'âge	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nov	Decem
Moins de 20 ans	6	29	8	36	7	10	48	52	18	24	33	23
De 20 à 29 ans	26	82	33	88	33	40	66	61	36	45	48	32
De 30 à 39 ans	8	24	7	17	5	5	14	8	8	15	12	8
De 40 à 49 ans	7	17	6	14	4	4	7	6	6	8	12	7
De 50 à 59 ans	4	7	4	6	1	1	3	2	1	2	3	1
Plus de 60 ans												
Total général	51	159	58	161	50	60	138	129	69	94	108	71

Les données révèlent une concentration significative des effectifs parmi les tranches d'âge des moins de 20 ans et des 20 à 29 ans, représentant respectivement **25,61%** et **51,39%** des effectifs en 2023. Cela suggère une inclination à recruter prioritairement des étudiants et des jeunes dans ce type de contrat. Cette observation est conforme à la prédominance saisonnière de ces contrats, notamment pendant les vacances scolaires.



Pour les moins de 20 ans, on constate une augmentation notable entre 2022 et 2023 passant de 112 à 294 personnes en Contrat d'engagement éducatif. Cette évolution pour les moins de 20 ans peut s'expliquer par l'évolution de la réglementation qui abaisse l'âge pour préparer le BAFA à **16** ans.

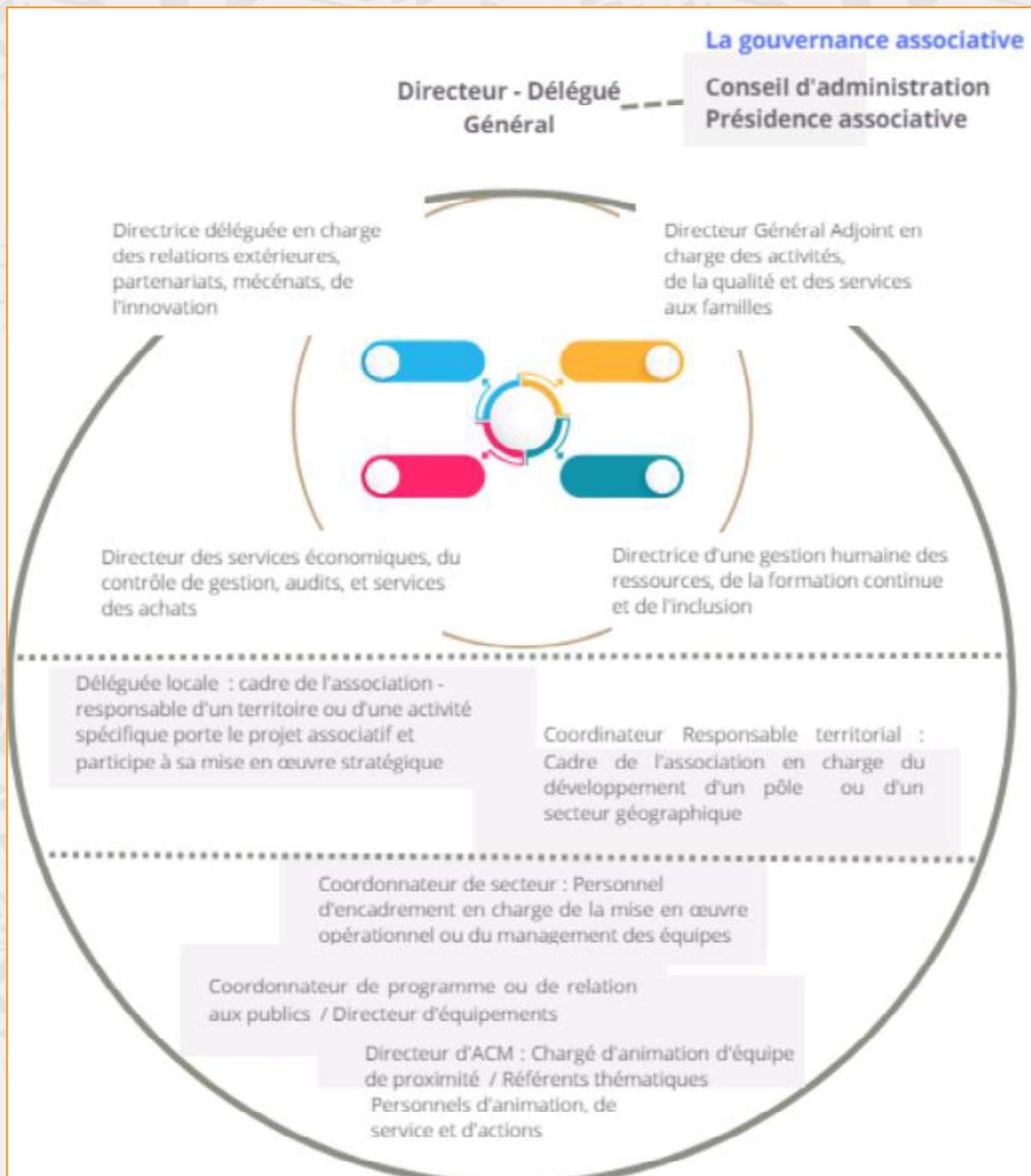
Les autres tranches d'âge (20 à 29 ans et 30 à 39 ans) présentent des effectifs relativement stables au fil des années, avec des variations minimales.

Par ailleurs, on observe une tendance à la baisse de l'embauche dans la tranche d'âge des plus de 60 ans, qui ne comptabilise aucune nouvelle embauche en 2023 sur ce type de contrat

B. Les métiers et les contrats de travail

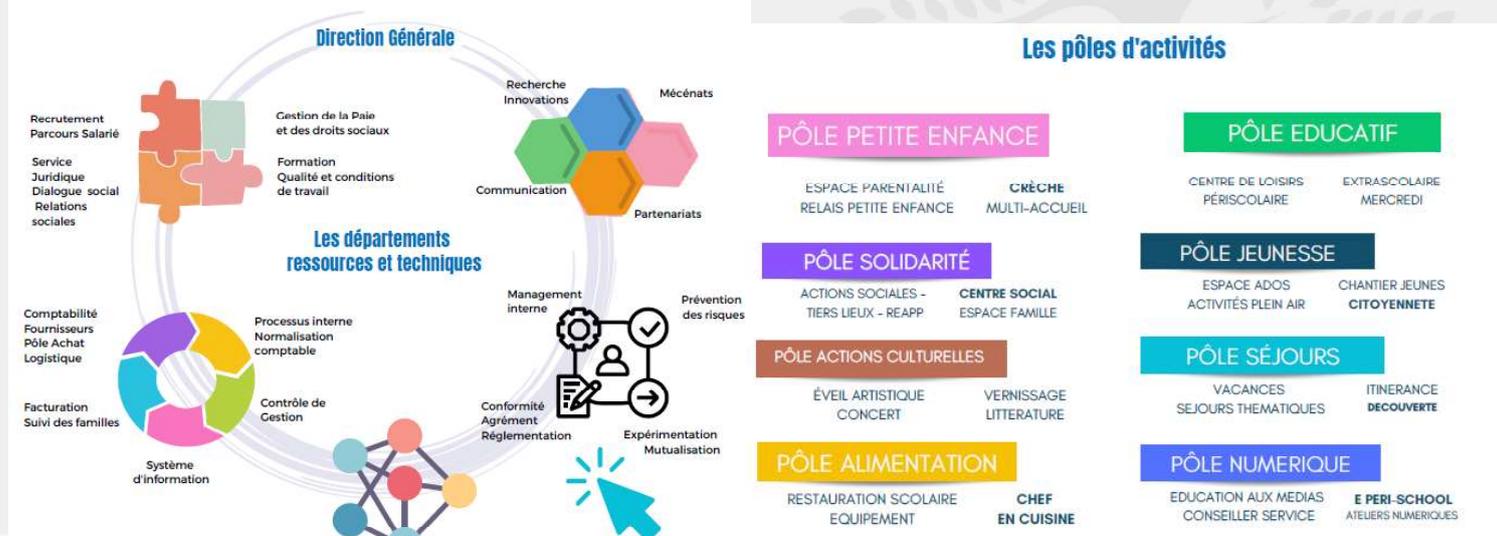
1. Les métiers

Notre organisation se compose d'une diversité de métiers :



Une structuration des emplois a été créée en 2022 et permet de mettre en œuvre une **Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels** efficace en créant des passerelles entre les postes avec des fiches de poste, des référentiels métiers et un plan de développement des compétences avec une réflexion pluri annuelle depuis 2022 et qui a été appliquée aussi en 2023. L'année 2023 est marquée par une réorganisation des territoires notamment et des différents niveaux. Nous avons repensé l'ensemble du référentiel métiers.

Des métiers au plus près des besoins, Une vision au coeur de l'action



Une direction générale collégiale représentant des départements de la direction. Une procédure actualisée chaque année prévoit les niveaux de délégations. Pour chaque pôle d'activité, un document de référence intitulé Organisation et métiers présente les organisations spécifiques.

Territorialement, un **nouveau management** répond mieux aux besoins des équipes pour sécuriser les parcours métiers. Toutes les fonctions ne relevant pas du même statut et du même niveau de responsabilités, de **nouveaux postes** ont été créés pour définir ses différentes strates. Une fonction « organisation du travail et coordination des moyens » est portée par le **coordinateur technique** et la fonction de contrôle est portée par le **responsable de territoire**. Le Délégué pilote ainsi le territoire et les deux nouveaux niveaux. Cette formalisation et cette nouvelle organisation a été construite tout au long du **second semestre 2023** pour une application finale au 1^{er} janvier 2024.

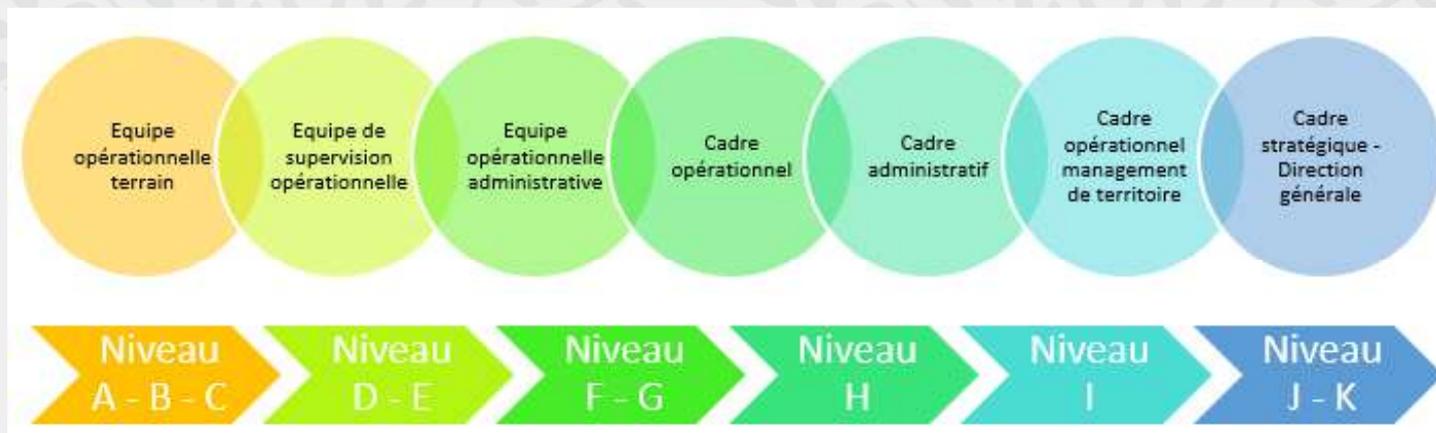
Le processus management dissocié à un échelon de proximité est renforcé dans sa dimension collective au sein de l'équipe. Une organisation fluide, de proximité et interconnectée permet de faire reposer le management sur des interactions entre plusieurs individus de nature à mobiliser des compétences complémentaires. Le management est un processus composé de 4 fonctions principales reposant sur des tâches successives à plusieurs temporalités à dimension individuelle et collective. La fonction animation du collectif autour d'objectifs communs est confiée à l'autorité fonctionnelle. La fonction organisation du travail et coordination des moyens est portée par le coordonnateur technique. La fonction contrôle est portée par le responsable territorial et le pilotage par le délégué.

La structure hiérarchique est donc distincte selon les domaines d'activités répondant ainsi davantage à la notion d'autonomie et de sécurisation des salariés. Les équipes au niveau opérationnelle s'organisent selon un degré d'autonomie et d'horizontalité. Le coordonnateur technique vient en appui de cette dimension collaborative. La dimension horizontale n'a pas supprimé le niveau hiérarchique mais a élevé ce niveau au degré de responsable de territoire et de délégué. Le niveau délégué de territoire et responsable permet un travail en équipe sur des

domaines de responsabilités spécifiques. Les délégués locaux sont investis d'une dimension stratégique assistant au conseil d'administration des instances de gouvernance.

Objectif : Favoriser l'engagement des salariés, impliquer les équipes et sécuriser les équipes

La structuration des strates métiers applicable est la suivante :



L'association compte 61 métiers différents répartis par groupe de niveau. Le groupe de référence est conforme à une classification identifiée selon le niveau de technicité, responsabilité, autonomie exigée sur le poste et niveau de relationnel nécessaire à la réalisation des tâches. Dans le cadre du schéma directeur des ressources humaines 2021-2023, déclinaison du projet stratégique 2021 – 2025, l'employeur a procédé à un travail exhaustif de redéfinition des fiches de postes construites autour d'un corpus appelé référentiel métiers adaptés aux situations locales, aux spécificités des dynamiques de l'employeur et également de nature à favoriser reconnaissance horizontale et accès vertical dans le cadre des promotions internes.

Le référentiel métiers s'attache à prévoir les niveaux de compétences attendues et les niveaux de responsabilité afin de sécuriser le salarié dans l'exercice de ses missions. Les **évolutions internes** sont privilégiées et à tous les niveaux et l'accompagnement vers des parcours entre les différents pôles d'activités. La promotion interne permet de valoriser également une promotion horizontale : le référentiel métiers proposent désormais une dimension de référent technique ou thématique valorisable dans le parcours métiers sans pour autant occuper des postes à responsabilités managériales. L'expertise technique peut être valorisée.

Une organisation structurée assure une **répartition fluide en coresponsabilité** auprès des différents agents opérationnels. L'organisation a vocation à mettre en œuvre **les protections nécessaires** à la surcharge, à l'inadéquation entre aptitudes individuelles et compétences attendues et cela afin d'assurer la mise en œuvre d'actions de prévention en matière de risques psycho-sociaux par des dispositifs d'alerte et de sentinelle au plus près du terrain.

Aussi, l'employeur met en œuvre tous les moyens en sa possession pour échanger avec le salarié sur sa situation et cela notamment à travers la réalisation des **entretiens professionnels** (tous les 2 ans) et les **bilans** (tous les 6 ans). L'outil **JAVELO** est utilisé depuis 2022 pour la réalisation des entretiens. En 2023, **15** entretiens professionnels ont été réalisés sur Besançon.

Objectif : Structurer le contenu du travail pour faciliter l'autonomie et employabilité des salariés

2. Les contrats de travail

Le contrat de travail confirme les conditions d'embauche et les conditions d'exécution. Il est régi par le droit du travail, la **convention collective nationale de l'Éducation la Culture, les Loisirs et l'Animation au service des Territoire (ECLAT)** et les accords d'entreprise applicables.

Des trames de contrat de travail sont préparées par la responsable juridique champ conventionnel et relations sociales. Elle réalise la mise à jour régulièrement selon la veille juridique pour faciliter l'administration du personnel.

Prévision 2024 : la numérisation des signatures de contrat de travail par voie électronique sécurisé permet d'optimiser le processus interne et améliorer la sécurité des documents transmis tout en réduisant le délai de mise en transmission et de collecte.

Au 31/12/2023, on compte **44** salariés à temps partiel contre **5** à temps plein. Ce chiffre tient compte de l'ensemble des équipes dont les volontaires présents au 31/12.

Sur Besançon, plusieurs types de contrats sont utilisés :

- Le Contrat à Durée Indéterminée Intermittent
- Le Contrat à Durée Indéterminée à Temps Partiel
- Le Contrat à Durée Indéterminée à Temps plein modulé ou classique
- Le Contrat à Durée Déterminée pour accroissement, remplacement ou usage

L'Association accueille des **jeunes** pour la réalisation de mission d'utilité publique pour financer leur permis de conduire ou leur BAFA. Aussi, des **stagiaires** sont régulièrement accueillis dans divers cadres de formation (BPJEPS, Bac Professionnel SAPAT, ...), ce point est abordé dans ce bilan dans la partie sur les mouvements.

Les **partenariats** sont nombreux avec les MFR ou encore l'IRTS. Aussi, un partenariat principal est établi avec le groupement **Profession Sport Loisirs** et ainsi **2** apprentis ont été accueillis sur Besançon en 2023.

La coopération avec le principal groupement d'employeurs du territoire permet de faciliter le repérage, structurer les parcours et accroître le nombre de salariés en multi employeurs et ce afin de garantir stabilité des emplois et réponses aux aspirations des candidats.

C. Mouvements Entrée/Sorties

1. Les recrutements et l'intégration des salariés

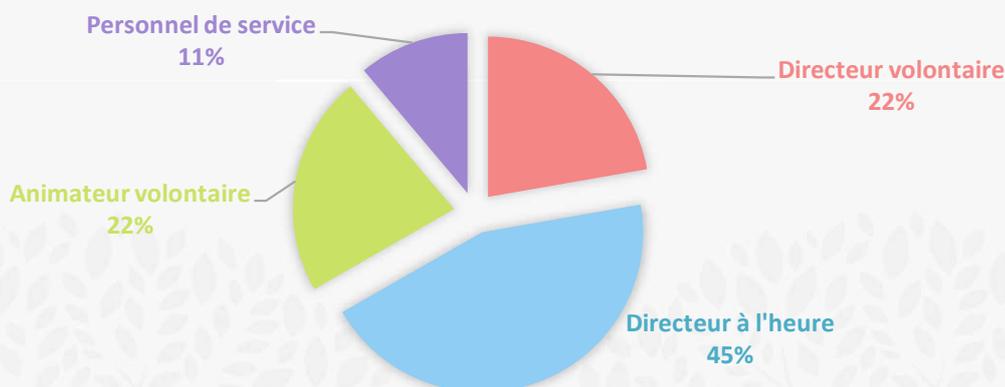
Objectif : construire un processus clair de recrutement

a. WeRecruit

Le turn-over lié aux temps de travail et aux métiers de l'animation, a nécessité la mise en place d'une politique de recrutement efficace. Cette politique faisait partie des **axes prioritaires** du schéma directeur des Ressources Humaines et du projet associatif 2021-2025. Pour améliorer les process en matière de recrutement, la plateforme **WeRecruit** est utilisée depuis avril 2022. En 2023, le nombre de candidats s'élève à **260** mais ces candidatures ne répondent pas toujours aux profils attendus. Seulement **14** candidats ont été engagés.

Sur l'année 2023, l'association a déposé **9** offres d'emploi sur la plate-forme WeRecruit répartis en 4 catégories d'offres pour Besançon:

Répartition du type d'offre par poste



b. Événements de recrutement

Le développement de la **marque employeur** passe par l'outil WeRecruit qui propose un site carrière permettant d'améliorer la visibilité sur les réseaux mais pas uniquement. En effet, notre présence à des jobs dating et de recrutement est importante pour valoriser notre marque employeur. Au cours de l'année 2023, la participation à de nombreux **événements** en matière de recrutement a été retenue :

Nom de l'évènement	Date	Lieu
Le salon des recruteurs	04/04/2023	Besançon
Le Forum jobs d'été et alternance	04/04/2023	Besançon
Le salon de l'alternance	31/05/2023	Besançon
Le salon de l'emploi et de la formation à l'IRTS	21/06/2023	Besançon
Cap vers l'emploi	17/10/2023	Besançon
Le grand Forum de l'emploi et de l'inclusion	16/11/2023	Besançon
Le salon ça va Sphère	21/11/2023	Besançon

Nous avons aussi participé au forum des emplois qui a eu lieu au **collège Diderot**.

créer du lien avec le nouveau salarié et son manager et de définir ensemble si le salarié répond aux attentes ou non du poste. Une **boîte à outils spéciale Ressources humaines** a été intégrée de manière numérique pour offrir un accès rapide aux directeurs, avec une mise à jour en temps réel des informations sur le Réseau Citrix mais aussi des communications régulières par mail avec les documents à jour à chaque période de rentrée.

En 2023, le service des Ressources humaines a également ouvert un **compte** sur le réseau social interne de l'organisation, permettant ainsi la transmission des informations RH à tous les directeurs et membres du réseau.



Objectif : Anticiper les départs et favoriser l'employabilité dans le cadre d'une gestion des emplois prévisionnelles et des compétences

2. Les entrées des salariés permanents

Nous constatons un total de **59** nouveaux contrats en 2023, ces contrats sont uniquement des CDD de personnel de service et d'animateurs CLAS. Un même salarié peut avoir plusieurs contrats sur l'année 2023.

Type de contrat	Janv	Fevr	Mars	Avri	Mai	Juin	Juil	Aou	Sept	Octo	Nove	Decem
CDD	5	9	1	8	5	3	8	1	8	5	3	3
CDI	Pas de données											
Total général	5	9	1	8	5	3	8	1	8	5	3	3

On constate qu'aucun contrat à durée indéterminée n'a été conclu en 2023.

3. Les entrées des volontaires et alternants

a. Les volontaires

1148 contrats d'engagement éducatifs ont été effectués sur l'année 2023 pour **220** salariés différents. Le nombre de personnes embauchées en contrats d'engagement éducatif (salariés différents) a varié de **+16%** depuis 2022 et cela représente une variation de **+32%** du nombre total de contrats.

b. Les alternants

Nous avons 2 apprentis alternants mis à disposition sur Besançon, contrat porté par Profession Sport Loisirs, en BPJEPS.

Nous avons aussi 3 personnes en alternance porté par la région dont une en formation CPJEPS et deux en formation BPJEPS LTP sur Besançon.

4. Les départs

Durant l'année 2023, nous n'avons constaté aucune démission ou départ de personnes en contrat à durée indéterminée.

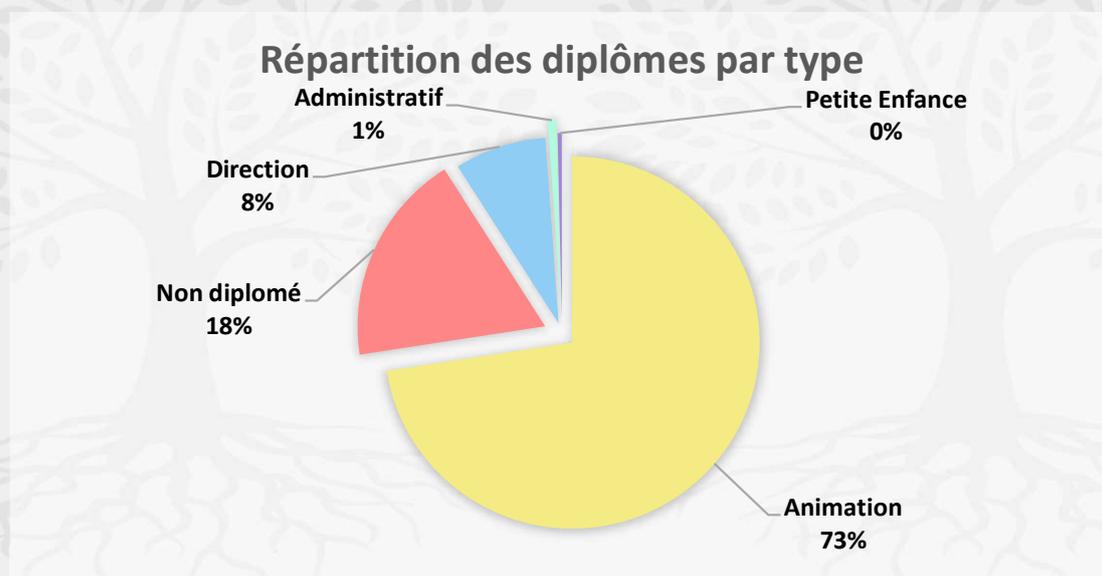
Cependant, il y a eu des mouvements en interne et certains salariés se sont vus attribuer d'autres missions. Les départs observés concernent uniquement les fins de contrat arrivées à terme, qu'il s'agisse de contrats à durée déterminée ou de contrats d'engagement éducatif.

D. Les Diplômes

On distingue plusieurs catégories concernant les diplômes des salariés :

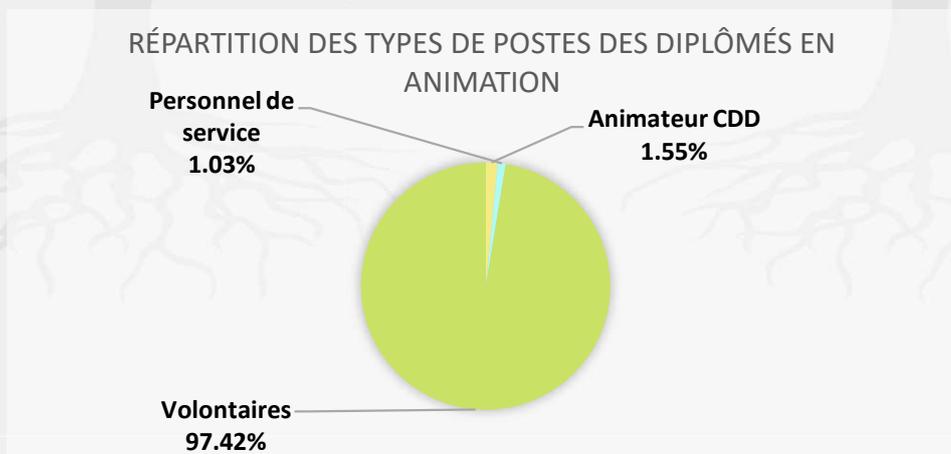
- les diplômes de l'Animation
- les diplômes dans l'Administratif
- les diplômes dans la Petite Enfance
- les diplômes pour exercer en Direction
- les non diplômés (du secteur d'activité de notre structure)

Les salariés ayant des diplômes dans l'Animation et les salariés non diplômés représentent les plus grandes parts avec 53% et 31% des effectifs. Cette prédominance est cohérente avec la forte proportion d'animateurs au sein de nos effectifs soit 83,60%. Avec 12,33% des diplômés, la catégorie Direction représente une proportion relativement plus faible. Cela peut refléter également les effectifs de directeurs de l'Association soit 9.39%.



Catégorie Diplôme	Pourcentage
Animation	73%
Formation en cours (BAFA)	48,97%
Brevet au fonction d'animateur (BAFA)	47,42%
Bac pro animation	2,06%
Certificat Professionnel De La Jeunesse, De L'Éducation Populaire Et Du Sport (CPJEPS)	0,52%
Diplôme D'Études Universitaires Générales (Deug) STAPS	0,52%
CAP " Accompagnant Éducatif Petite Enfance " (AEPE)	0,52%

En 2023, **plus de la moitié des salariés sont diplômés dans l'Animation** et possèdent pour **47%** le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation (BAFA), **48%** en cours de formation, tandis que **3.61%** de ces salariés possèdent un autre type de diplôme en lien avec l'Animation.



La majorité des personnes détenant un diplôme en lien avec l'animation travaillent en tant que **volontaires** (CEE).

Catégorie Diplôme	Pourcentage
Direction	8%
Brevet au fonction de directeur (BAFD)	61,90%
Brevet Professionnel De La Jeunesse, De L'Éducation Populaire Et Du Sport Mention LTP	28,57%
DUT Spécialité Carrières Sociales, Option ASS	4,76%
Master Métiers De L'Enseignement, De L'Éducation Et De La Formation, Premier Degré	4,76%

En 2023, **8%** des salariés étaient titulaires d'un diplôme lié au métier de **Directeur** (BAFD ou équivalent).

Parmi eux, la majorité possédaient le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) (61.90%) ou étaient détenteurs du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) (28.57%).

Il est important de souligner que pour occuper un poste de directeur, la détention d'un diplôme qualifiant est essentielle, lequel peut varier en fonction du nombre d'enfants accueillis dans la structure.

Dans les services administratifs (1% de l'effectif global), la plupart des individus détiennent un diplôme **correspondant** avec leur service de rattachement, les coordinateurs ont un DEJEPS ou un BPJEPS.

Catégorie Vacataire	Pourcentage
Animateur Stagiaire	44,19%
Animateur Titulaire	40,47%
Animateur Sans Formation	10,70%
Directeur Adjoint	3,72%
Directeur Titulaire	0,93%

Il est intéressant de faire un zoom sur le type d'emploi particulier qui compose 44% des équipes des centres de loisirs de Besançon. Nous remarquons que parmi les personnes en contrat d'engagement éducatif, plus de **80%** sont soit titulaire du BAFA ou en cours de formation.

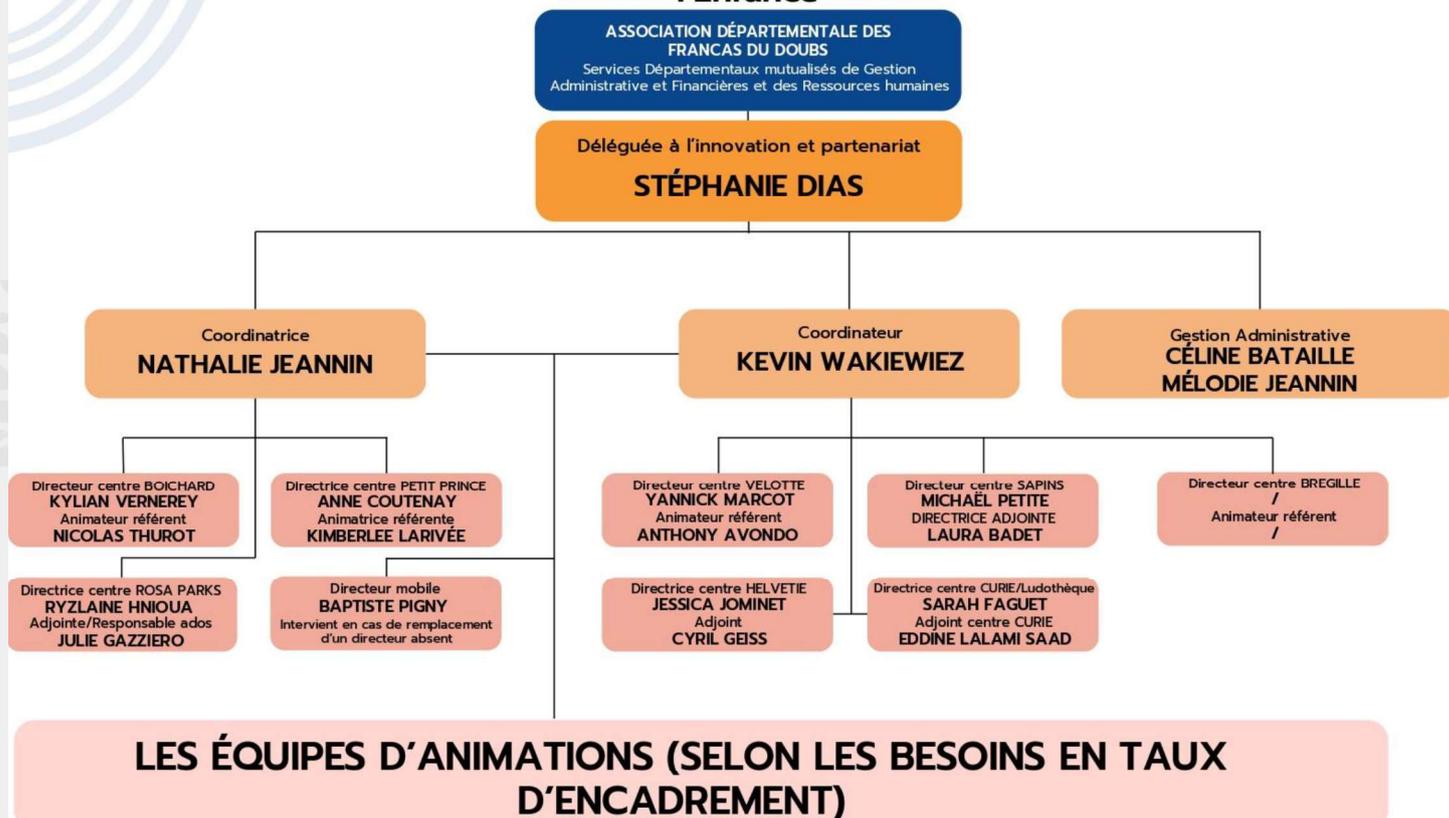
La répartition par diplôme des vacataires est complétée par les personnels permanents Animateurs et Directeurs qui sont précisés au-dessus.

Catégorie Diplôme	Pourcentage
Non diplômé	18%
Personnel de service	48,98%
Animateur	46,94%
Vacataire	4,08%

Parmi les membres du personnel n'ayant pas de diplôme qualifiant, la majorité sont des **animateurs** qui ne possèdent pas de diplôme spécifique dans le domaine de l'animation (comme le BAFA ou le CAP Petite Enfance), ainsi que des salariés exerçant le poste de **personnel de service**. Ce dernier poste ne requière pas nécessairement de diplôme.

E. L'organisation des équipes

Une organisation humaine compétente et expérimentée au service de l'Enfance



IV. Compte rendu technique

Déménagement de locaux en 2023 :

Malgré le renfort des services techniques de la Ville de Besançon, les déménagements de Curie pour Herriot et de Sapins pour Brossolette, ont engagé le recrutement de 3 personnes pour Curie et 4 pour Sapins à raison de 4 jours par personne pour faire les cartons et installer le matériel avant l'ouverture ainsi que le retour du matériel en fin de saison.

Le partage de la salle de classe sur l'école Sapin en décembre dernier a sollicité des équipes Ville et Francas sur un samedi pour permettre d'organiser la salle de classe sans déranger le fonctionnement école et accueil de loisirs. Pour cette réorganisation 3 animateurs ont travaillé 2 jours pour permettre l'installation de la classe.

C'est pour cette raison que la décision de déménagement de façon permanente sur les locaux de Brossolette a été prise dès l'été 2024.

En ce qui concerne les locaux dédiés, et en relation avec la Direction Vie des Quartiers, les Francas soulignent le respect des engagements pris en matière de réalisation des travaux suivants :

- Locaux Petit Prince : réfection de menuiserie ; installation serrurerie
- Nettoyage et organisation de la salle annexe pour l'installation de la Ludothèque en fin d'année 2023.

En ce qui concerne les locaux scolaires, nous tenions :

- D'une part à souligner de nouveau comme en 2022, la poursuite de l'amélioration réelle de coordination avec les interlocuteurs de la Direction Education de la Ville de Besançon (Identification claire des interlocuteurs et de leurs rôles respectifs) ainsi que la prise en compte de nos demandes (besoins de salles, de double des clés...) et recherche de solutions.
- D'autre part à indiquer qu'un réel travail de collaboration et de mise à plat est encore à réaliser sur les écoles où nous intervenons tous les mercredis et les vacances notamment sur la question du ménage afin de coordonner le travail de chacun, de rendre efficiente l'intervention de chacun et de nous éviter d'avoir à prendre en charge cette tâche avant notre arrivée dans les locaux.

V. Projets 2024

a. Ludothèque

Demande de financement auprès de la CAF du Doubs et dans le cadre des dossiers CVU 2024, pour la mise en place d'une ouverture plus importante de la Ludothèque, en attente de réponse des financements obtenus.

Développement des propositions d'interventions dans les écoles, les périscolaires et extrascolaires et autres structures éducatives et médico-sociales.

Ouverture en journée pour les assistantes maternelles, pour les écoles les après-midis, et pour les familles en fin d'après-midi.

b. Continuité Espace Pitchouns et Arts et Créations Vital Eté 2024

Les conditions d'ouverture de Vital été changent en 2024 (année olympique). Comme en 2023 l'ouverture est sur 2 temps dans la journée 9h30-12h30 et 16h00-19h00, ce qui oblige les jeunes animateurs à rester sur place le midi n'ayant pas de moyens de locomotion. Prévoir une installation du matériel le matin et l'après-midi, ce que nous n'avions pas pris en compte lors du chiffrage financier en 2022.

Accueil du public sur 4 week-ends fin juillet début août que nous devons organiser afin d'avoir une permanence tout au long de la semaine et permanence de responsables le week-end.

Une réflexion portera sur une organisation commune des animations Arts et Créations et Pitchouns le samedi et dimanche et certainement une diminution des animations intervenants musique, échecs, théâtre, cirque le matin sur Arts et Créations qui a connu une chute d'inscription depuis le découpage de l'accueil en deux temps.

c. PROJETS ENFANCE JEUNESSE

Fête des couleurs 2024

Organisation de la 4^{ème} édition de la Fête des couleurs sur l'esplanade Charbonnier.

Célébration des droits de l'enfant

Animation au centre-ville, place de la Révolution en partenariat avec la maison de quartier de Battant
Continuité du projet de Form'action (animateurs Francas et structures périscolaires Ville) avec le projet « plaidoirie » à développer et le renforcement de l'outillage des équipes sur l'accompagnement des capacités d'expression des enfants.

Inter centres à Bregille : Olympiades Bregille 2024

Nature et environnement : Projet d'animation autour du développement d'espace pédagogique de plein air (Jardin pédagogique, aménagement d'espaces nature de découverte et convivial) en lien avec le service Education et les écoles

Jeux olympiques : Participation aux événements organisés par les maisons de quartiers, proposition d'animation en lien avec le thème.

Culture : Spectacle « Monstrueux cabaret » 2024 à Planoise

Mini camps : Recherche d'un lieu (ferme pédagogique) permettant l'accueil des enfants de 3- 5 ans en nuitée pour pallier aux conditions météorologiques de l'été empêchant d'emmener les petits sous tentes ou camping. (Alerte météo orage violent)

d. Communication et relations familles

Portail Famille : Dans la continuité de la mise en place de l'inscription par le portail famille, nous sommes dans le développement de la réservation des bus via la plateforme et la mise en place d'une carte de bus dématérialisée.

 **DEMONTCHARMOUX-DUMON**
Pierre Edmond
14 rue du général Leclerc - Etage 1 - Bâtiment 3 - 25000 Besançon

2023-2024 19.02 / 23.02
5 jours

Matin Boichard maternelle	(L1)	Boichard maternelle
Soir Stade léo lagrange	(L1)	Bleu Clair

 **DEMONTCHARMOUX-DUMON**
Pierre Edmond
14 rue du général Leclerc - Etage 1 - Bâtiment 3 - 25000 Besançon

Responsable
DEMONTCHARMOUX-DUMON

Téléphones urgence
01.02.03.04.05 / 06.07.08.09.10
06.07.08.09.10 / 03.04.05.06.07

Personnes autorisées
DEMONTCHARMOUX-DUMON
DEMONTCHARMOUX-DUMON


Scan me

Bleu Clair

Communication : L'information de la programmation des vacances se fait toujours par la distribution du P'tit Moutard qui est imprimé depuis 2023 qu'à 8000 exemplaires contre 11000 auparavant. En effet les familles ont pris l'habitude de se renseigner par le biais du portail famille ou du site internet ce qui permet la diminution de l'impression du programme « papier », ce qui était un de nos engagements dans notre réponse à la CSP.

Nouveaux CAP'S 2024 : De nouveaux espaces éducatifs à découvrir « **A chacun son CAP** »

Ces propositions centrées autour de thématiques colorent majoritairement les projets d'animation portés directement par chaque équipe d'animation.

Chaque CAP est illustré par un pictogramme. Ils sont positionnés en face des différentes périodes de loisirs de chaque accueil.

Chaque pictogramme vous informe du cap choisi par la structure, les mercredis ou pour chaque période de vacances scolaires.



CAP'Culture

Partons à la rencontre de notre patrimoine local et découvrons le monde.

Musées, Citadelle, théâtre, éveil aux jeux et à la lecture, spectacles, cinéma, découverte du monde, initiation à la musique, etc.



CAP'Nature & Plein Air

Différents espaces de loisirs en plein air à découvrir, aménager et partager.

Le jardin pédagogique, la forêt comtoise, balades franc-comtoises, le coin détente, le poulailler mobile, les Mini-camps, le resto 'en terrasse ainsi que les parcs Bisontins.



CAP'Numérique

Initiation aux outils numériques

Initiation à la radio, l'animation, reportages, interview, création de studio de cinéma, stop motion, éducation aux médias.



CAP'Gourmand

Éducation à l'alimentation et au goût.

Ateliers cuisine, goûter et repas maison, visites de marchés locaux, découverte des métiers de bouche de la région.



CAP'Solidaire

Eveil à la citoyenneté

Inclusion handicap, ateliers Laïcité, soutien à la parentalité, temps famille, lutte contre les discriminations, célébration et défense des droits de l'enfant, CLAS, Ludothèque, conseils d'enfants.



CAP'Sport

Initiation aux sports

Initiation à la natation à la piscine Lafayette, aux sports d'hiver, aux arts du cirque, aux sports olympiques d'été et d'hiver.

e. Retour questionnaires de satisfaction avril 2021-2023

Pour mieux connaître la satisfaction des familles quant à la qualité de nos services, nous avons mis à disposition un questionnaire en ligne revisité, spécialement optimisé pour une réponse via smartphone (à la suite de l'analyse de la fréquentation actuelle de notre site internet). Cette nouvelle version du questionnaire facilite non seulement la participation des utilisateurs, mais aussi l'analyse des résultats pour le gestionnaire, ceux-ci étant accessibles immédiatement.

Cependant, la participation au questionnaire est limitée : de février 2021 à décembre 2023, nous n'avons reçu que 52 réponses. Les familles préfèrent souvent faire part de leurs retours de manière informelle auprès des directeurs d'accueil de loisirs.

Inscription plutôt en (merci de cocher)

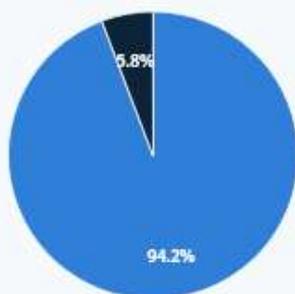


	demi-journée	Journée complète sans repas	Journée complète avec repas	Jamais
Mercredi	4	7	28	2
Vacances scolaires	5	7	29	3

Les réponses au questionnaire sont faites en majorité par les familles du centre-ville de Besançon. La directrice de l'accueil rappelle, aux familles en fin d'année scolaire familles, de répondre aux questionnaires.

Ville de résidence

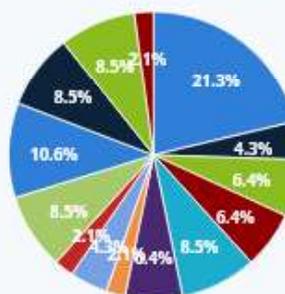
[Chart options »](#)



BESANCON	49
HORS BESANCON	3

Merci de sélectionner un quartier de Besançon parmi la liste proposée ci-dessous.

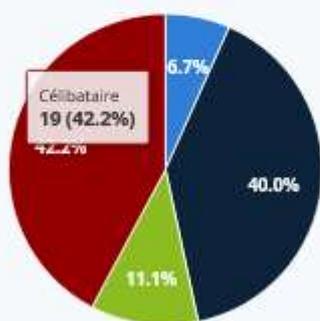
[Chart options »](#)



Centre ville	10
Planoise	2
Clairs Soleil	3
Palente / Orchamps	3
Montrapon	4
Battant	3
Bregille	1
Schlumberger / Rosemont / Pesty	2
Cras Chaprais	1
Tilleroy	4
velotte	5
Butte Grette	4
Saint Ferjeux	4
Saragosse	1

Votre situation familiale (facultatif)

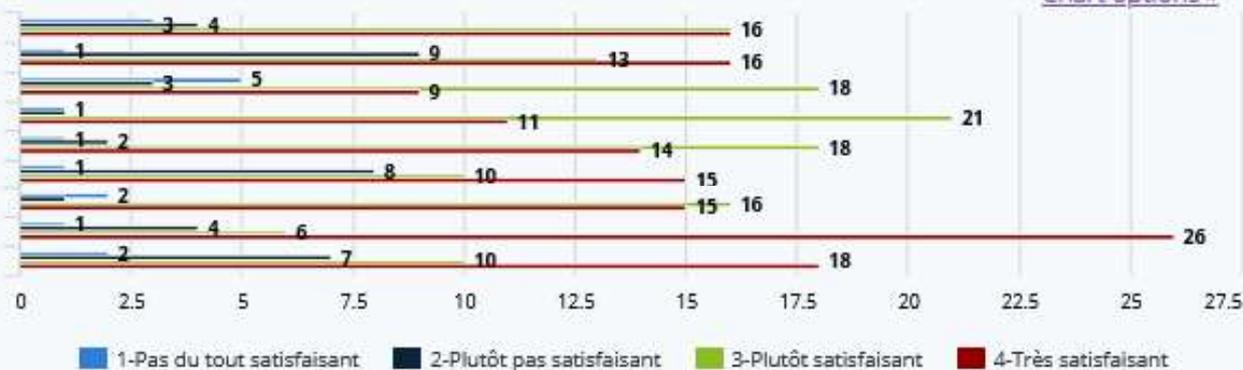
[Chart options »](#)



Je ne souhaite pas communiquer ma situation familiale	3
marié(e) ou pacsé(e)	18
En couple	5
Célibataire	19

Satisfactions des services des Francas et du centre de loisirs.

[Chart options »](#)



	1-Pas du tout satisfaisant	2-Plutôt pas satisfaisant	3-Plutôt satisfaisant	4-Très satisfaisant
Accueil au centre de loisirs et présentation de l'équipe.	3	4	16	16
Les tarifs.	1	9	13	16
Qualité des repas.	5	3	18	9
Respect du rythme des enfants.	1	1	21	11
Sécurité et hygiène.	1	2	18	14
Variété et intérêt des activités.	1	8	10	15
Apprentissage de la vie de groupe et de l'autonomie.	2	1	16	15
Les procédures administratives (inscriptions, facturation...)	1	4	6	26
La satisfaction de votre enfant.	2	7	10	18

L'insatisfaction émise sur « l'accueil au centre de loisirs et présentation de l'équipe » date de juillet 2023, lors de notre déménagement de locaux sur les Sapins et changement de direction sur le mois de juillet, nous avons pu joindre les familles qui avaient fait état de leurs remarques.

Concernant la qualité des repas, nous pouvons peut être revoir un questionnaire à part en lien avec le service restauration.

Au vu du faible taux de participation, il est crucial de trouver un outil plus efficace pour mesurer la satisfaction des familles. Nous avons toutefois observé une augmentation de la fréquentation les mercredis, ce qui suggère que la qualité de notre service inspire la confiance et la satisfaction des familles.

CONCLUSION

Comme présenté dans notre bilan extrapolé en janvier 2023, l'activité réalisée en 2023 se rapproche du périmètre convenu dans la CSP. Cependant, les ajustements budgétaires et les changements successifs de périmètre depuis 2021, tels que l'arrêt des samedis, l'ajout de l'espace Pitchouns, la diminution de la participation de la Ville à hauteur de 15 000 € entre 2022 et 2023, la fermeture de l'accueil Helvétie en fin août, et la prestation du Bonus CTG basée sur l'activité réelle de 2022, compliquent grandement notre capacité à anticiper de manière objective.

À travers ce bilan, le programme pour l'année 2024 et les perspectives pour 2025, nous réitérons notre volonté de continuer à accompagner la collectivité dans sa politique jeunesse et de poursuivre notre mission à Besançon.

Nous remercions la Ville de Besançon pour le soutien financier apporté suite aux modifications de la prestation Bonus CTG de la CAF du Doubs, qui nous assure la stabilité financière nécessaire à la poursuite de nos engagements envers l'enfance et la jeunesse bisontine.

Nous exprimons également notre gratitude envers les services Vie des quartiers, qui nous accompagnent tout au long de l'année pour répondre au mieux à nos engagements.

